

Le Brabant wallon



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Brabant wallon



Le Brabant wallon

Rapport d'activités 2018 du Brabant wallon

📍 Place du Brabant wallon 1
1300 Wavre

☎ 010 23 60 11

📠 010 23 62 69

✉ info@brabantwallon.be

💻 www.brabantwallon.be

Éditeur responsable :

Annick Noël, Directrice générale

DÉPOT LÉGAL : D/2019/8355/17 - ISSN : 2593-1016



Éditorial du Collège provincial

Si, à la suite des élections communales et provinciales, l'année 2018 a marqué le début d'un nouveau cycle pour le Brabant wallon, celui-ci est, plus que jamais, resté un territoire idéalement situé où il fait bon vivre. Une terre de valeurs regorgeant de ressources insoupçonnées, jouissant d'un cadre de vie exceptionnel, de paysages magnifiques et d'un patrimoine culturel, historique, architectural et industriel de haute qualité.

Il est toujours composé de 400.000 habitants qui, chaque jour davantage, osent, entreprennent et s'engagent dans tous les domaines de la société pour construire, préserver et embellir notre territoire.

400.000 habitants qui, cette année encore, ont pu compter sur la qualité du travail et l'efficacité des missions réalisées par les agents provinciaux.

Notre Institution a également poursuivi ses objectifs prioritaires de favoriser autant que possible les synergies pertinentes avec l'ensemble de ses 27 communes.

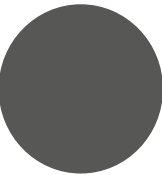
Avec chacune d'entre elles, nous avons pu initier nombre de partenariats qui ont permis de concrétiser des projets utiles dans tous les secteurs de notre vie quotidienne.

De la mobilité au logement, de l'accompagnement de la petite enfance à celui de nos seniors, de l'accès pour tous aux soins de santé, à la culture et au sport, de la formation de nos jeunes au développement de notre économie, de la préservation de notre environnement à la réhabilitation de notre agriculture..., toutes nos actions ont pu s'inscrire dans une dynamique supracommunale opportune et efficace.

De même, à travers son Contrat de développement territorial, le Brabant wallon a pu identifier et prioriser les investissements nécessaires au niveau des équipements, des services et des infrastructures. Une synthèse méthodique et impartiale lui permettant de s'interroger objectivement sur la manière la plus optimale d'imaginer et structurer notre future mobilité, de partager intelligemment notre espace, de préserver notre environnement et d'exploiter respectueusement nos ressources.

À la lecture de ce rapport d'activités, c'est un aperçu significatif des actions concrètes réalisées tout au long de l'année par l'ensemble des agents du Brabant wallon qui vous est détaillé ici. Le résultat d'un travail quotidien permettant de garantir, pour l'ensemble des Brabançons wallons, la qualité et l'efficacité que ceux-ci sont en droit d'attendre de leurs services publics.

Le Collège provincial



SOMMAIRE

VOLET 1 - ADMINISTRATION PROVINCIALE	p.07
Budget	p.08
Gestion des ressources humaines	p.10
Présentation des activités des services fonctionnels	p.13
Organigramme fonctionnel.....	p.17
SUPRACOMMUNALITÉ	p.19
VOLET 2 - DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS	p.23
● Vivre	p.25
Culture, loisirs et tourisme	p.26
Environnement.....	p.36
Mobilité & sécurité	p.38
Territoire	p.42
● Grandir.....	p.47
Enseignement	p.48
Aide aux étudiants	p.52
Devenir citoyen	p.54
Centre de formation	p.56
Agriculture.....	p.60
Cultiver ses talents.....	p.64
Grandir en s’amusant	p.66
● Oser.....	p.69
Économie et emploi	p.70
Entrepreneuriat.....	p.72
● Partager	p.77
Santé.....	p.78
Cohésion sociale	p.82
Aides au logement	p.88
LEXIQUE.....	p.91
TABLE DES MATIÈRES	p.92



VOLET 1

Administration provinciale

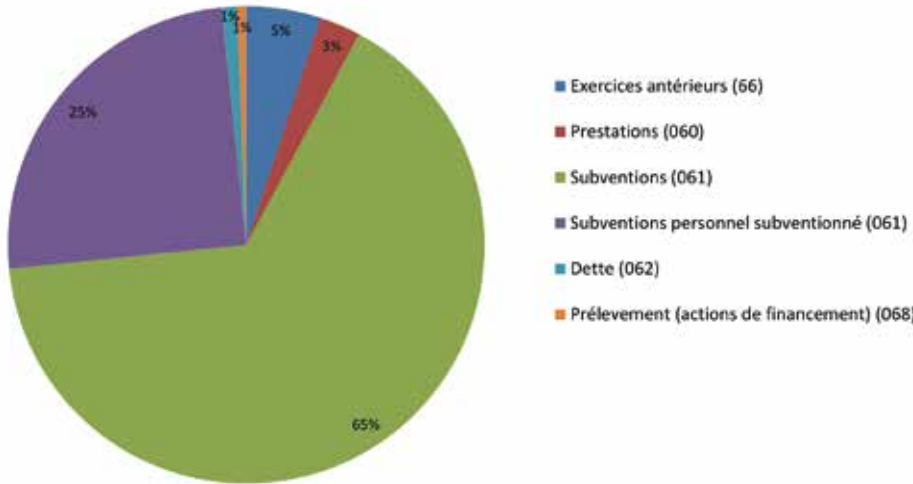
BUDGET

Le budget 2018 du Brabant wallon a été voté par le Conseil provincial le 30 novembre 2017 et a fait l’objet de modifications les 29 mars, 31 mai et 20 septembre 2018.

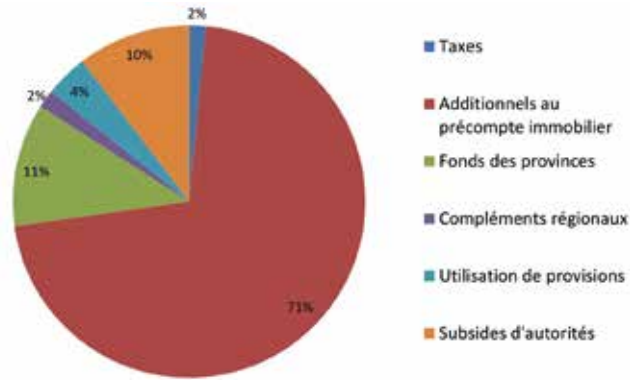
Au service ordinaire, le budget ajusté prévoit des recettes pour 162.273.699 € et des dépenses pour 161.728.916 €, soit un boni de 544.783 € à l’exercice global et de 191.658 € à l’exercice propre, alors que le service extraordinaire atteint 44.416.550 € de dépenses.

1. Recettes à l'ordinaire

Le graphique ci-dessous présente les recettes à l’ordinaire par groupe économique :

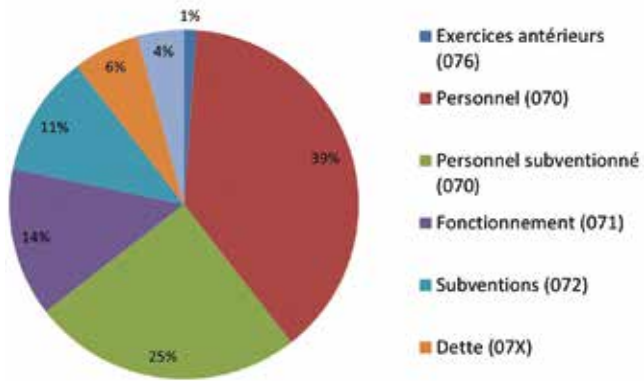


La principale recette est constituée des additionnels au précompte immobilier pour un montant total de 75.817.555 €.

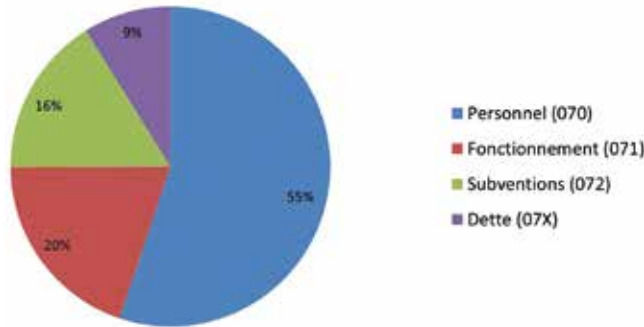


2. Dépenses à l'ordinaire

Comme le montre le graphique ci-dessous, la charge de la dette et les dépenses de fonctionnement sont contenues à respectivement 6 % et 14 %. Les dépenses de personnel se fixent à 39 % et celles du personnel enseignant subventionné à 25 %.

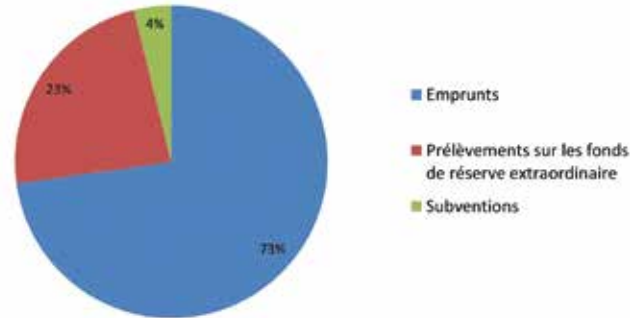


La répartition de l’ensemble des dépenses ordinaires, hors personnel enseignant, prélèvements et exercices antérieurs est la suivante :



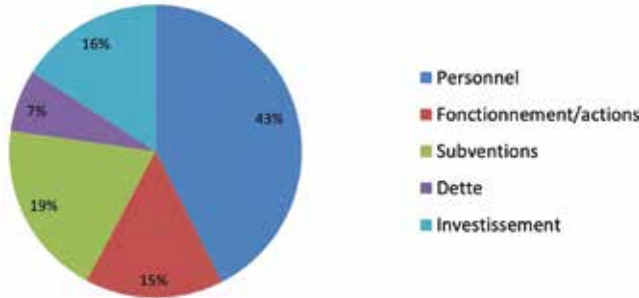
3. Financement du service extraordinaire

Comme le montre le graphique qui suit, le financement du service extraordinaire est réalisé par emprunt à hauteur de 73 %.



4. Résumé

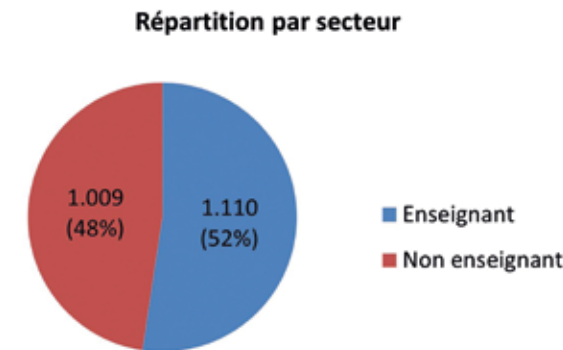
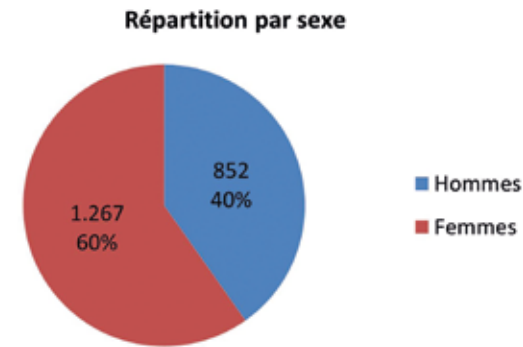
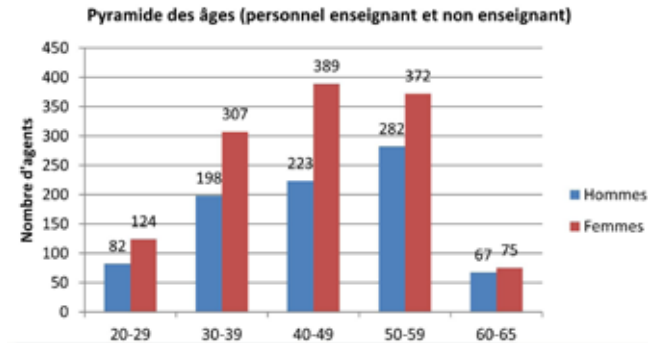
Le budget 2018 (ordinaire et extraordinaire, hors personnel subventionné, prélèvements et exercices antérieurs) peut se résumer comme suit :



Au terme de l’exercice 2018, le Brabant wallon conserve des fonds de réserve et provisions à concurrence de 41.500.401,11 €, répartis comme suit :

- 10.267.871,47 € de réserves ordinaires,
- 31.335.101,53 € de réserves extraordinaires,
- 10.165.299,58 € de provisions pour risques et charges.

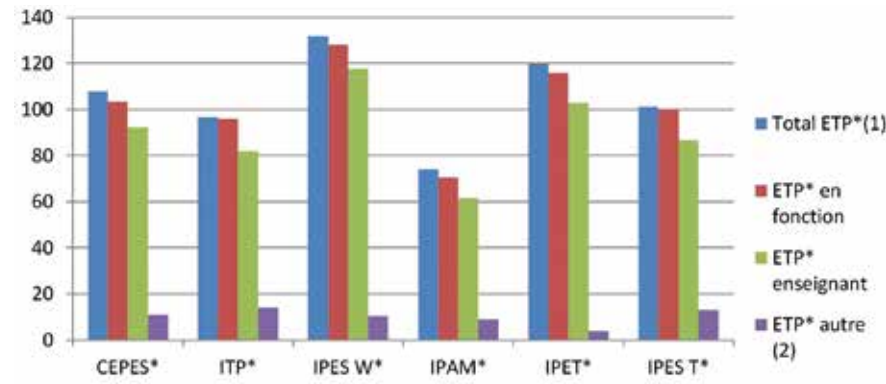
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH*)



* La signification des abréviations suivies d'un astérisque est indiquée dans le lexique en page 91.

1. Cadre du personnel enseignant subventionné

Les tableaux de bord 2018 par établissement, établis par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB*) sur base des chiffres effectifs de l'année 2017, permettent une comparaison des effectifs de chaque institution ordinaire de plein exercice.



(1) La rubrique « Total ETP* » (Équivalent Temps Plein) reprend l'ensemble des ETP* attachés à l'école, y compris les disponibilités, les congés de maladie et les congés pour mission, mais pas les membres du personnel bénéficiant d'un départ anticipé à la retraite.

(2) Le nombre d'ETP* « autre » comprend le personnel de direction, d'administration, mais également les auxiliaires d'éducation et le personnel paramédical.

2. Assouplissement des conditions d'accès à l'évolution de carrière et à la promotion

L'évolution de carrière consiste en un changement d'échelle barémique au sein d'un même grade (exemple : un employé d'administration qui passe de l'échelle D4 à l'échelle D5). La promotion, elle, est la nomination à un grade supérieur (exemple : un chef de bureau A1 qui devient chef de division A3). Ces progressions sont conditionnées à des exigences d'ancienneté et d'évaluation. Dans certains cas, l'évolution de carrière nécessite aussi d'avoir suivi certaines formations, tandis que la promotion peut requérir la réussite d'un examen spécifique.

Jusqu'à présent, les conditions d'ancienneté pour l'évolution de carrière variaient en fonction des grades et métiers. Elles sont désormais uniformisées et, dans de nombreux cas, raccourcies :

- quatre ans d'ancienneté dans l'échelle concernée, lorsque l'agent a suivi la formation reprise par le statut ;
- huit ans d'ancienneté dans l'échelle concernée, lorsque l'agent n'a pas suivi la formation reprise par le statut.

Ces changements vont entraîner des revalorisations salariales pour plusieurs agents. Le service de gestion des ressources humaines étudie la situation de tous les membres du personnel non enseignant. Les agents concernés par une nouvelle évolution au 1^{er} novembre 2018 ont été contactés personnellement.

Une autre nouveauté prévoit davantage d'équité entre le personnel contractuel et statutaire pour les promotions. La promotion reste réservée aux agents statutaires, mais l'ancienneté exigée peut avoir été exercée à titre contractuel. Jusqu'à présent, un agent ne pouvait être promu qu'à condition d'avoir quatre ans d'ancienneté dans le grade inférieur en tant que statutaire. Ces quatre années d'ancienneté restent requises mais ne devront plus nécessairement avoir été exercées à titre statutaire.

3. Revalorisation des premiers échelons

Durant l'année 2018, le service de gestion des ressources humaines s'est attelé à la revalorisation des premiers échelons. Ainsi, les ouvriers, techniciens, auxiliaires et employés d'administration E1, E2, E3, D1, D2, D3 et D3.1 voient leur salaire augmenter au 1^{er} janvier 2019.

- Suppression des échelles E1 et D1

Les échelles E1 et D1 disparaîtront et les agents qui en bénéficiaient passeront à l'échelon supérieur. Autrement dit, les agents E1 seront repositionnés en E2, tandis que les D1 le seront en D2. L'ancienneté acquise sera conservée dans les deux cas. En d'autres mots, un collaborateur comptant dix ans d'ancienneté en E1 en comptera désormais autant en E2, et le principe sera identique pour ceux qui passeront de D1 à D2.

- Revalorisation des échelles E2, E3, D2, D3 et D3.1

Des augmentations salariales vont également être accordées à tous les agents bénéficiant des échelles E2, E3, D2, D3 et D3.1.

4. Organisation des épreuves de recrutement statutaire

En 2018, des examens de recrutement statutaire ont été réalisés pour les grades A1 (chef de bureau), A1sp (attaché spécifique), A4sp (premier attaché spécifique), B1 (agronome et chimiste), D1/D4/D6 (employé d'administration), D1/D4 (ouvrier qualifié menuisier, peintre, plombier-sanitaire, cuisinier, jardinier, couvreur, maçon) et E1 (entretien de cuisine et entretien, auxiliaire d'administration).

5. Implémentation du logiciel de gestion du personnel Kelio

En 2018, Kelio, un logiciel de gestion du personnel a été implémenté. 71 jours de paramétrage ont été nécessaires. 1.000 utilisateurs ont été formés durant l'année et environ 100.000 feuilles de congés et de présences ont été traitées numériquement.

6. Participation à divers salons de l'emploi

En 2018, le service de gestion des ressources humaines a participé à six salons de l'emploi :

- le salon « Un job à ta porte » à Tubize le 27 février 2018 ;
- le salon « Journées de l'orientation des jeunes en Brabant wallon » à Court-Saint-Etienne les 2 et 3 mars 2018 ;
- le salon « Journée emplois BW » à Braine-l'Alleud le 22 mars 2018 ;
- le salon « Jobs 2018 » à Court-Saint-Etienne le 11 septembre 2018 ;
- le salon « Matinée de l'Emploi » à Jodoigne le 22 novembre 2018 ;
- Job Day de la Faculté de Droit et de Criminologie de l'UCL à Louvain-la-Neuve le 28 novembre 2018.

Focus sur la deuxième édition du salon « Un job à ta porte »

Cet événement consacré à l'emploi est né d'une collaboration entre le Forem, les communes d'Ittre, Rebecq, Tubize et Braine-le-Château et leurs CPAS respectifs.

Près de 650 demandeurs d'emploi se sont présentés lors de ce salon, où 23 employeurs présentaient 73 offres d'emploi.

Le salon était également l'occasion pour les demandeurs d'emploi de mieux connaître 28 opérateurs de formation et d'insertion présents sur place. Les mini-conférences organisées par les opérateurs ont remporté un franc succès puisqu'elles ont attiré à chaque fois entre 50 et 70 personnes.

Le stand du Brabant wallon, très fréquenté, a permis de mettre en avant et de faire découvrir au public les possibilités d'emplois au sein de l'administration provinciale.

Focus sur la septième édition du salon « Jobs 2018 »

Près de 50 entreprises, comme la STIB, ALDI, Van Marcke, Colruyt ou UCM*, étaient présentes pour recruter dans des secteurs variés.

De plus, quatre conférences sur les thématiques suivantes étaient dispensées : « Travailler à l'étranger, pourquoi pas ? », « Le parcours du créateur d'entreprise », « Opportunités de carrière au sein des Institutions européennes » et « Gérez votre e-reputation ».

Lors de cette édition, 1.200 visiteurs étaient présents, soit une augmentation de 20% par rapport à l'édition précédente dont l'agenda, en 2017, coïncidait avec celui des « 24 heures vélo » de Louvain-la-Neuve.



PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DES SERVICES FONCTIONNELS

1. Mise en conformité au RGPD*

Le 25 mai 2018 entrain en vigueur le règlement général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD*). Le Brabant wallon a, dans une première phase, réalisé un mini audit en vue de déterminer précisément les actions et mesures prioritaires à prendre afin de mettre en place la conformité au RGPD*.

Cet audit a permis notamment de mettre en avant un premier inventaire des traitements, et a mis en lumière quinze traitements prioritaires du registre des traitements imposés par le RGPD*.

Dans une seconde phase, le recours à un prestataire externe a permis la réalisation des traitements prioritaires et les analyses d'impact y afférentes pour le registre des traitements.

En parallèle, un délégué externe à la protection des données a été désigné. Celui-ci collabore avec l'équipe RGPD* déjà mise en place. Leur mission consiste à appliquer toutes les recommandations émises dans le mini audit, notamment au niveau organisationnel mais également pour tout ce qui touche au système d'information et mesures de sécurité.

2. Processus qualité – focus sur les processus informatiques

Le contrôle interne est le déploiement d'un processus qualité dans le travail de l'administration provinciale afin de gérer, maîtriser et traiter les risques pouvant empêcher d'atteindre les objectifs de l'Institution. En 2018, un focus a été mis sur les processus informatiques.

Un marché d'accompagnement a donc été mis en œuvre et a conduit à l'élaboration de cinq processus clés pour la bonne gestion du service informatique.

3. Modification des onglets du site Internet

Décliné en trois thématiques distinctes « Vivre et se Divertir », « Apprendre et se Former », « Entreprendre et Travailler » suite à sa mise à neuf en 2016, le site Internet du Brabant wallon est, depuis 2018, réparti autour des quatre verbaux « Vivre », « Oser », « Grandir » et « Partager ».



4. Organisation de BW en fête

Le dimanche 22 avril, la Place du Brabant wallon à Wavre s'est vue métamorphosée par les nombreuses activités et animations organisées à l'occasion de BW en fête : initiation au cirque et à la magie, jeux en bois, parcours en Segway, dégustations de fleurs et insectes, ateliers potager, zéro déchet et anti-gaspillage, vélos-smoothies, photomaton, etc.

Cette journée était une opportunité pour les Brabançons wallons de se rencontrer, d'échanger et d'explorer les richesses culturelles insoupçonnées de notre province et de (re)découvrir les services provinciaux qui travaillent à leur bien-être au quotidien.

5. Lancement de la campagne institutionnelle « Le BW pour vous »

Si 400.000 habitants le composent, nous avons tous une manière différente de vivre et percevoir le Brabant wallon. C'est la raison pour laquelle le Brabant wallon a lancé une campagne baptisée « Le BW pour vous ». Il s'agissait de découvrir des lieux emblématiques du Brabant wallon cachés derrière des énigmes sous forme de phrases.

L'Institution a ainsi donné la parole aux citoyens afin de connaître ce que le Brabant wallon représentait pour eux. Les réponses ont été très variées. Des spécialités culinaires typiques aux paysages particulièrement variés, en passant par des anecdotes personnelles, chacun peut finalement avoir une perception très personnelle de notre territoire.

Sur base de ce constat, une affiche a ensuite été réalisée en collaboration avec la société lasnoise « 2filles1mac ». Une centaine d'affiches ont été réservées par les citoyens.

LA CARRIÈRE SE FEND D'UN ROCK
LES KANGOUROUS S'OFFRENT DES LOOPINGS
ALICE ET JEAN SE PRENNENT AU JEU
LE TRAIN FILE AU GREZ DE L'EAU
LE PARADIS SE TROUVE À LA LUEUR D'UN ÉTANG
L'HOMME BLEU AU CHAPEAU DESSINE UN CHÂTEAU
L'APÉRO SE DÉVOILE SUR LE LAC
LES PLANCHES SONT DES MIROIRS
LES DIABLES FORGENT LEURS EXPLOITS EN NOIR-JAUNE-ROUGE
LE BRIGADIER RÉVEILLE LA VALETTE
UN LION SURVEILLE LA PLAINE
DES VÉLOS DEVIENNENT DES CHARS EN 24 HEURES
GERTRUDE FAIT SON TOUR
LES RUINES AU CIEL D'ÉTOILES NE DORMENT JAMAIS EN ÉTÉ
LE DÔME COURONNE LE CHÂTEAU
UN RÊVEUR FLÂNE À TRAVERS LES BOIS
UNE LICORNE DÉVOILE SES SECRETS SUR LA DALLE

LE BRABANT WALLON



6. Première édition des Gourmandises d'Hiver

Au mois de décembre, le Brabant wallon a présenté son premier marché de Noël baptisé « Les Gourmandises d'Hiver » sur la Place du Brabant wallon. Cet événement invitait les entreprises des environs à venir partager un moment convivial entre collègues.

Bon nombre de producteurs locaux de la plateforme Made in BW étaient présents. Cette dernière a proposé également des colis cadeaux comprenant divers produits locaux.



7. Passation de marchés publics

En 2018, le service de l'économat a attribué pour près de 4.000.000 € en marchés publics, répartis comme suit :



8. Institut Technique Provincial (ITP*) de Court-Saint-Etienne : rénovation de la salle polyvalente et des salons de coiffure

En 2018, deux salons de coiffure ont été rénovés et la salle polyvalente a été remise en couleurs. En ce qui concerne les salons, il s'agissait d'intégrer les nouveaux miroirs ainsi que les équipements électriques et lumineux nécessaires dans une structure d'ensemble.

Des meubles sur mesure et des petites consoles ont entièrement été créés. L'ensemble de cette réalisation a trouvé une cohérence grâce à l'uniformisation des couleurs des meubles et des murs.



9. Institut Provincial des Arts et Métiers (IPAM*) et Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale et de Formation Continue (IPFC*) de Nivelles : rénovation de la scène de la salle de spectacle

Une nouvelle avant-scène a été installée dans la salle de spectacle, le plancher a été poncé et retraité et les rangs de sièges ont été refixés de manière stable et durable.



10. Bois des Rêves : réalisation d'un chemin en pavés



Un cheminement a été créé pour les personnes à mobilité réduite depuis le parking jusqu'à l'allée principale. La dolomie a donc fait place à un nouveau chemin en pavés de béton, bien plus stable pour les chaises roulantes.

11. Visite de l'IPFC* par la Province du Hainaut dans le cadre du Plan POLLEC

Le 18 octobre 2018, une cinquantaine d'agents de la Province du Hainaut et de plusieurs communes hennuyères (conseillers énergie, architectes ou responsables de services travaux, etc.) sont venus visiter l'IPFC*, premier bâtiment scolaire passif construit en 2007. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du Plan POLLEC (POLitique Locale Energie et Climat) qui prévoit l'accompagnement provincial de plusieurs communes en Province du Hainaut.

À l'époque de sa construction, le bâtiment de l'IPFC* était voué à relever plusieurs défis : utiliser des matériaux durables, tirer profit des énergies renouvelables, assurer la modularité des espaces et surtout respecter les normes de l'époque pour en faire un bâtiment passif.

La présentation de l'IPFC* fut donc l'occasion de faire un bilan après dix ans d'exploitation tant au niveau des atouts du bâtiment (peu énergivore, récupération de chaleur, etc.), qu'au niveau de certains dysfonctionnements techniques (stores défectueux, problèmes de surchauffe, etc.).

12. Inauguration du Bloc D au bâtiment Vinci

Les nouveaux espaces de travail du bâtiment Vinci ont été inaugurés le 3 décembre 2018. Le grand hall de stockage du bloc D a perdu un tiers de sa surface, il est désormais occupé par des bureaux, des ateliers, des salles et des vestiaires. On y retrouve aussi le nouveau magasin où le matériel des équipes techniques sera dorénavant stocké sur plus de mille mètres carrés.

Cette inauguration a sonné le terme d'un chantier d'ampleur, tant par sa portée que sa durée (un an de travaux).



13. Acquisition d'un nouveau bâtiment administratif dans le zoning Nord de Wavre

Le 9 juillet 2018, le Brabant wallon est devenu propriétaire d'un nouveau bâtiment administratif situé entre les bâtiments Marie Curie et Galilée. Ce nouveau bien composé de trois étages a été acquis pour un montant de 3.600.000 €. Il s'est vu attribuer le nom de « Newton ».

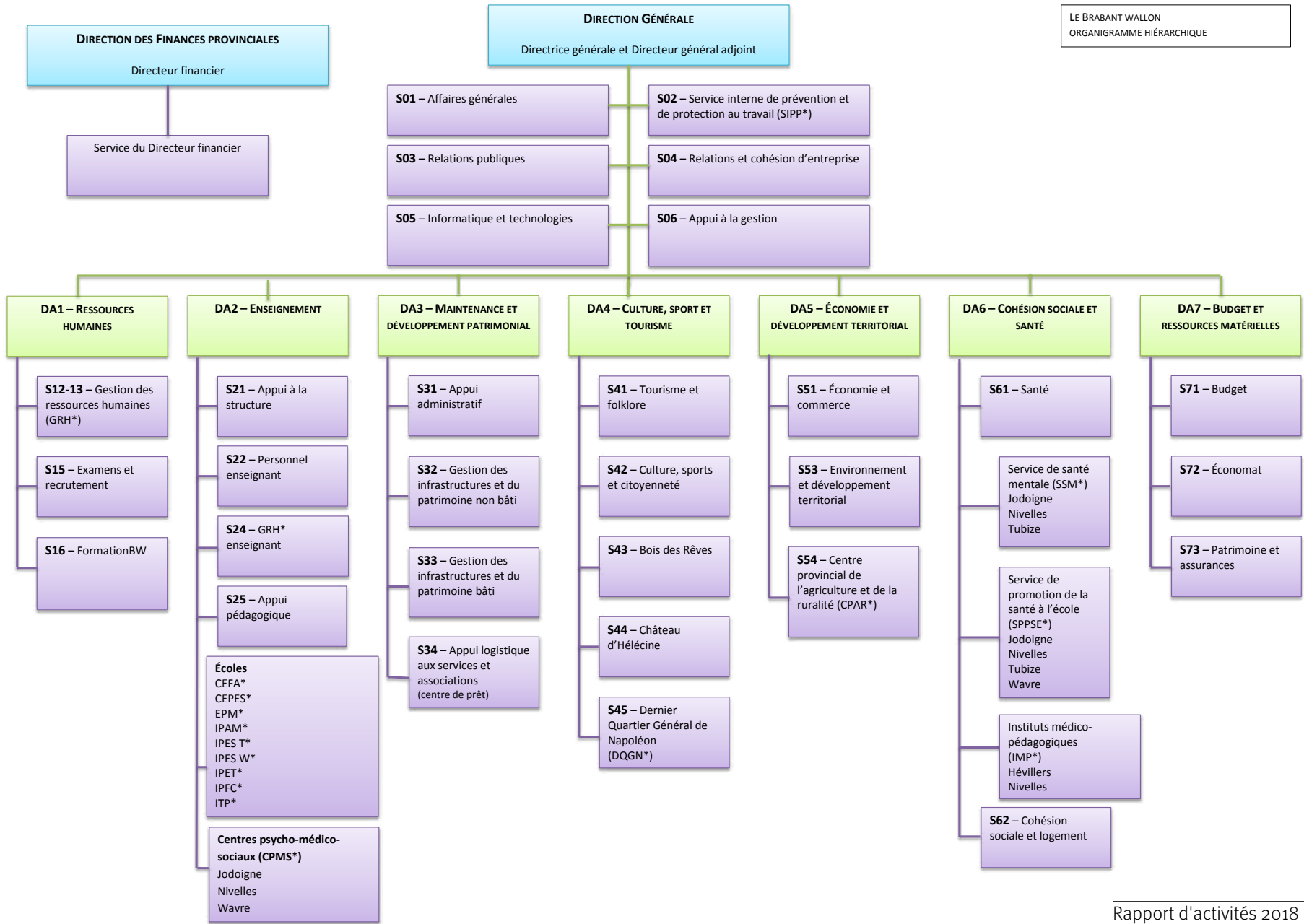


14. Clôture du Contrat d'objectifs du Brabant wallon (COBW*) et élaboration de la méthodologie du Programme Stratégique Transversal (PST*)

Suite à l'adoption du décret du 17 juillet 2018, le COBW* va être remplacé par le PST*, devenu obligatoire pour toutes les Provinces. Fort de la première expérience en matière de démarche stratégique, l'approche est maintenue et renforcée par une planification plus accrue, l'amélioration continue et des outils issus de la qualité.

Une méthodologie d'implémentation a été proposée au Collège provincial incluant un calendrier et une proposition de structuration du PST*.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL





SUPRACOMMUNALITÉ

LA SUPRACOMMUNALITÉ EN BRABANT WALLON

Depuis de nombreuses années, une des priorités du Brabant wallon est la mise en œuvre d'une politique supracommunale. Poursuivant les objectifs de favoriser les synergies et d'optimiser l'utilisation des ressources, la supracommunalité se conçoit dans une dynamique partenariale à l'échelle du Brabant wallon. La Province développe ainsi des projets transversaux sur l'ensemble du territoire en partenariat avec les communes et les accompagne dans l'exercice de certaines missions communales et/ou dans la concrétisation de leurs grands projets.

Cette collaboration a été officialisée en 2015 par la création du Conseil 27+1, l'organe de discussion et de définition stratégiques pour le développement du Brabant wallon. Il est composé des 27 communes représentées par leur Bourgmestre ainsi que de la Province représentée par ses quatre Députés provinciaux. Par ailleurs, sont invités en tant qu'observateurs, le Gouverneur, un membre de chaque groupe politique du Conseil provincial, ainsi qu'un représentant de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) et d'InBW.

Depuis 2016, sur proposition du Gouverneur, il est désormais possible que soient ajoutés à l'ordre du jour des réunions les points relatifs à la Conférence des Bourgmestres. Dans ce cas, le Gouverneur siège comme membre effectif et non plus comme observateur.

Le Conseil 27+1 se réunit en séances plénières, qui sont publiques sauf exception, ou en groupes de travail axés sur une thématique spécifique.

En 2018, le Conseil 27+1 s'est réuni lors de cinq séances plénières.

Dans le cadre de la liquidation de 20 % du Fonds des Provinces telle que prévue par la Région wallonne dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD*), le Brabant wallon a rempli ses obligations:

Obligations légales (CDLD*)	Réalisés provinciaux
- Fonds des Provinces: 11.957.465 € - 10 % pour la Zone de secours: 1.195.746 € - 10 % pour les dépenses additionnelles de supracommunalité: 1.195.746 €	- Zone de secours: 4.126.000 € (1) - Dépenses additionnelles: 4.882.045,42 €

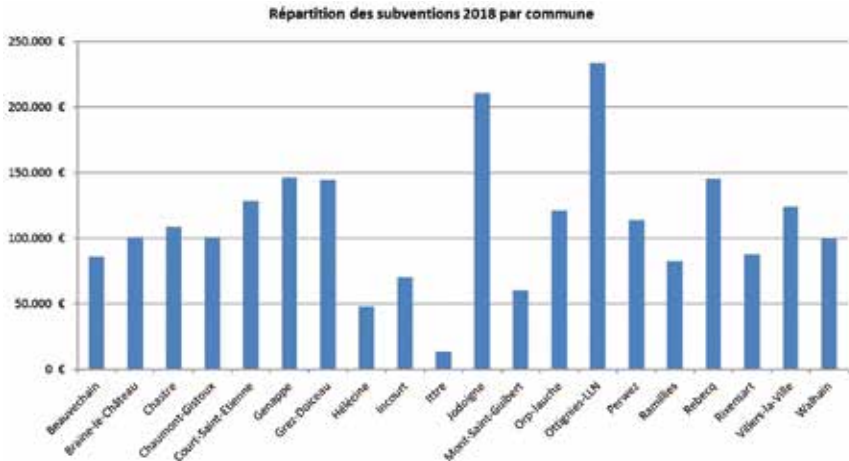
(1) Il s'agit d'un montant estimatif étant donné que l'analyse de la valeur financière des aides fournies par le Brabant wallon à la Zone de secours au moyen des services intégrés pour 2018 est en cours.

Conformément au CDLD*, la liquidation de 20% du Fonds des Provinces est en effet conditionnée à la signature d'un contrat de supracommunalité entre la Province et les 27 communes. Le contrat de supracommunalité réunit deux piliers: la prise en charge provinciale pour les dépenses occasionnées par la mise en place de la Zone de secours du Brabant wallon d'une part, et les aides relatives aux dépenses additionnelles de supracommunalité d'autre part.

Le premier pilier du contrat de supracommunalité reprend notamment:

- un point sur la convention de partenariat conclue entre le Brabant wallon et la Zone de secours en 2015: 800.000 € ont été octroyés en 2018 à la Zone de secours pour son service extraordinaire. 100.000 € supplémentaires ont été octroyés le 11 octobre 2018 à la Zone de secours pour la construction de la caserne de Tubize. En outre, le Brabant wallon a mis à disposition de la Zone de secours des locaux équipés en mobilier, téléphonie et informatique et des salles de réunions. Des services provinciaux ont également été mis à disposition de la Zone de secours, comme par exemple pour le calcul et la liquidation de la paie, l'édition des factures, l'élaboration du budget, la mise à disposition du matériel informatique et de téléphonie et du réseau informatique, la réalisation de marchés publics, etc. L'analyse de la valeur financière des aides fournies par le Brabant wallon à la Zone de secours au moyen des services intégrés pour 2018 est en cours mais devrait s'élever à plus d'1.000.000 €;

- un point sur les subventions annuelles assurant un lissage partiel et dégressif de l'augmentation des parts communales sur une période de 10 ans: en 2018, près de 2.226.000 € ont été répartis comme suit entre les communes:



Dans le cadre du deuxième pilier du contrat de supracommunalité, les vingt appels à projets 2018 ont été ventilés comme suit:

Appel à projets	Total des subventions 2018	Nombre de projets subventionnés
Coulées de boue	173.393,98 €	10
Mise en conformité espaces citoyenneté	187.913, 88 €	11
Événements à portée économique	65.485 €	16
Investissements à portée économique	413.488,90 €	23
Biodiversité (communes et associations)	31.993,12 € (communes) 20.782,58 € (associations)	28 (14 communes + 14 associations)
Biodiversité (écoles primaires)	20.128,12 € (communales) 8.520,86 € (non communales)	19 (14 communales + 5 non communales)
Cheminements cyclables	1.050.475,34 €	20
Désherbage alternatif aux pesticides (zéro phyto)	97.360,55 €	13
Mobilité/sécurisation des voiries	573.715,86 €	21
Petit patrimoine populaire	35.300 €	15
Villes et villages fleuris	162.500 €	20
Accessibilité aux services publics pour les personnes atteintes d'un handicap	170.842,31 €	8
Petite enfance (public et privé)	504.888,49 € (public) 374.090,70 € (privé)	56 (36 public + 20 privé)
Lutte contre l'isolement des aînés (public et privé)	120.700 € (public) 4.300 € (privé)	23 (21 public + 2 privé)
Aides aux familles (public et privé)	200.000 € (public) 80.000 € (privé)	26 (22 public + 4 privé)
Accueillantes conventionnées	207.027,50 €	15
Décret ATL – accueil des enfants de 3 à 12 ans	17.452,73 €	10
Hébergement d'intérêt public à destination des seniors	185.000 €	2
Cohésion territoriale, sociale et économique		
Sécurisation des biens et des personnes	176.685,50 €	13
TOTAL	4.882.045,42 €	349



VOLET 2

Développement des actions



1. Culture, loisirs et tourisme	p.26
2. Environnement	p.36
3. Mobilité & sécurité	p.38
4. Territoire	p.42

1 | VIVRE

Culture, loisirs et tourisme

1. Création de la Maison du Tourisme du Brabant wallon (MTBW*)	p.27
2. Réalisation d’une vidéo sur Villers-la-Ville	p.27
3. Évolution du numérique dans la promotion touristique du Brabant wallon	p.27
4. Participation à des foires et salons touristiques	p.27
5. Subventions à caractère folklorique	p.27
6. Soutien au développement d’infrastructures sportives	p.28
7. Soutien à l’organisation d’événements sportifs	p.28
8. Opération « C’est joué près de chez vous »	p.28
9. Salon « Le Livre tout Proche »	p.28
10. Appel à projets à destination des centres culturels	p.29
11. Bois des Rêves	p.29
12. Château d’Hélécine	p.30
13. Dernier Quartier Général de Napoléon (DQGN*)	p.32
14. Appui logistique aux services et associations (centre de prêt de matériel)	p.34



1. Création de la Maison du Tourisme du Brabant wallon (MTBW*)

La création de la MTBW* faisait suite au souhait du Gouvernement wallon de rationaliser le nombre de maisons du tourisme en Région wallonne. Le Brabant wallon a accompagné la création de cette nouvelle maison du tourisme, laquelle regroupe vingt communes anciennement réparties dans quatre maisons du tourisme.

2. Réalisation d’une vidéo sur Villers-la-Ville

Cette vidéo met à l’honneur Villers-la-Ville et ses environs. Le scénario, les prises de vues, le montage ou encore la réalisation ont été effectués en interne et les « figurantes » sont des agents du service du tourisme et du folklore.



3. Évolution du numérique dans la promotion touristique du Brabant wallon

Les pages Facebook de Destination BW (en français, néerlandais et anglais) ont acquis 2.336 abonnés en 2018, ce qui représente une augmentation de 8 %. Ces trois pages rassemblent désormais 27.451 abonnés.

En 2018, la fréquentation du site web a augmenté de plus de 40 %, ce qui représente presque 160.000 utilisateurs.

Diverses campagnes Facebook ont été réalisées en 2018. Celles-ci ont été vues par près de 1.500.000 personnes et ont généré un trafic de 32.000 utilisateurs en plus sur le site Internet.

Le profil Instagram compte, quant à lui, 746 abonnés.

4. Participation à des foires et salons touristiques

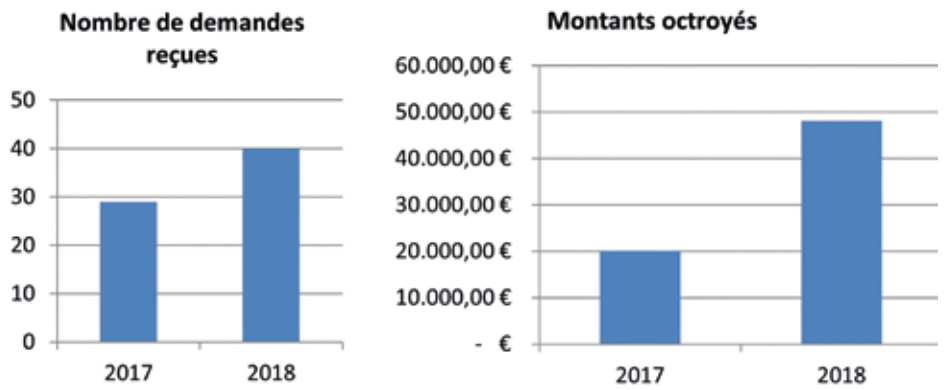
La Fédération du tourisme a participé pour la première fois à l’événement « Oostende voor anker », qui a eu lieu du 10 au 13 mai 2018 et a accueilli des visiteurs nationaux et internationaux. L’objectif était de renforcer l’identité et la destination du Brabant wallon sur le marché néerlandophone sous le concept « Beleef Waals-Brabant ».

La journée « Wandeldag » de NEOS (netwerk van ondernemende senioren/réseau d’aînés entrepreneurs), réalisée en collaboration avec Wallonie Belgique Tourisme, l’Abbaye de Villers-la-Ville et Made in BW, a eu lieu le 26 juillet 2018 à l’Abbaye. Pour cette première édition, NEOS a choisi le Brabant wallon pour organiser deux balades de 12 et 20 km autour de l’Abbaye pour les membres de leur association.

La Fédération du tourisme a également participé pour la première fois au Salon international du Tourisme et du Voyage qui a eu lieu à Colmar du 9 au 11 novembre 2018. Le but de ce salon était de promouvoir le Brabant wallon auprès du public français.

5. Subventions à caractère folklorique

En 2018, le Brabant wallon a octroyé près de 50.000 € à 40 associations folkloriques.



6. Soutien au développement d’infrastructures sportives

En réponse à une forte demande et en accord avec les communes, des terrains de Padel seront construits sur tout le territoire brabançon wallon sur plusieurs années. Le Brabant wallon aide les communes à concurrence de 75 % du montant des travaux. En 2018, des subsides ont été octroyés pour la construction de deux terrains sur la commune de La Hulpe pour un montant total de 82.500 €.

7. Soutien à l’organisation d’événements sportifs

En 2018, 160.000 € ont été octroyés pour soutenir des élites sportives ou permettre l’organisation d’événements sportifs, tels que des meetings ou compétitions internationales, championnats de niveau national et/ou régional, événements sportifs « pour tous » ou encore la création d’un nouveau club de sport.

8. Opération « C’est joué près de chez vous »



Pour soutenir l’accès à la culture, le Brabant wallon édite et diffuse une brochure qui promeut la programmation annuelle des principaux opérateurs culturels du territoire.

L’objectif de cette opération est d’informer l’ensemble des habitants des événements culturels organisés dans la province mais aussi d’attirer, par le biais d’incitants, un public nouveau vers les salles ou autres lieux de spectacles.

Concrètement, chaque opérateur culturel souhaitant participer à l’opération, sur base volontaire et sans contribution financière, dispose d’un espace reprenant sa présentation, son programme et une offre promotionnelle sous forme d’avantage financier

qu’il s’engage à accorder à tout spectateur selon les conditions qu’il définit.

En 2018, deux dépliants ont été diffusés en toutes-boîtes et environ 12.000 brochures ont été distribuées aux partenaires, administrations, lieux culturels et citoyens qui en ont fait la demande.

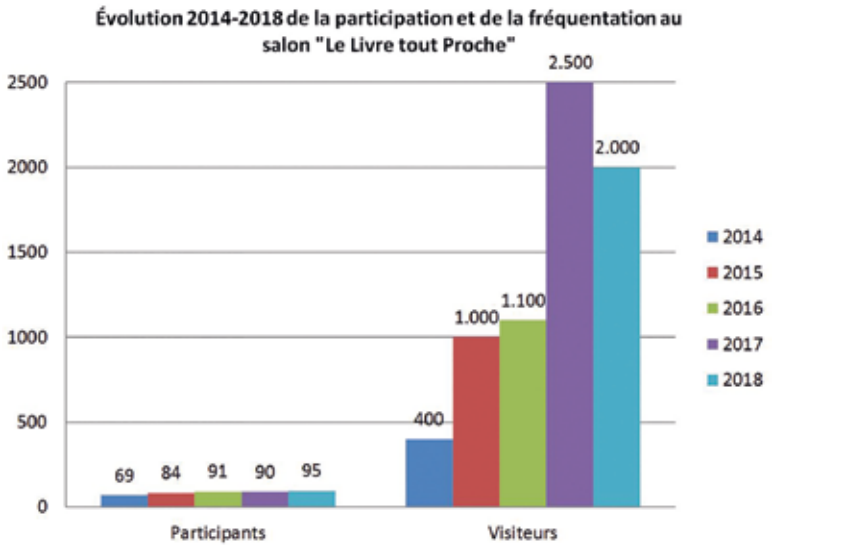
Un budget d’environ 64.000 € a été alloué à cette opération.

9. Salon « Le Livre tout Proche »

Depuis 2014, cet événement littéraire réunit environ 90 auteurs brabançons s’illustrant dans la littérature, la poésie, l’histoire, la jeunesse, le récit de vie, l’illustration, etc. C’est l’occasion pour le public de rencontrer et de discuter avec des auteurs de leur région, d’acheter leurs ouvrages et de participer aux nombreuses animations organisées tout au long de la journée telles qu’un atelier familial animé par Christian Merveille, un atelier d’écriture instantané, des histoires contées, des lectures de textes des auteurs présents, une exposition sur un livre créé par des élèves, la remise du Prix Jeune Public Brabant wallon de la Fondation Laure Nobels, etc.

Un budget annuel d’environ 35.000 € y est consacré.

En 2018, le parrain du salon était Jean Van Hamme, venu parler de sa nouvelle BD Kivu et du spectacle Thorgal de l’asbl L’Enfant des Etoiles.



10. Appel à projets à destination des centres culturels

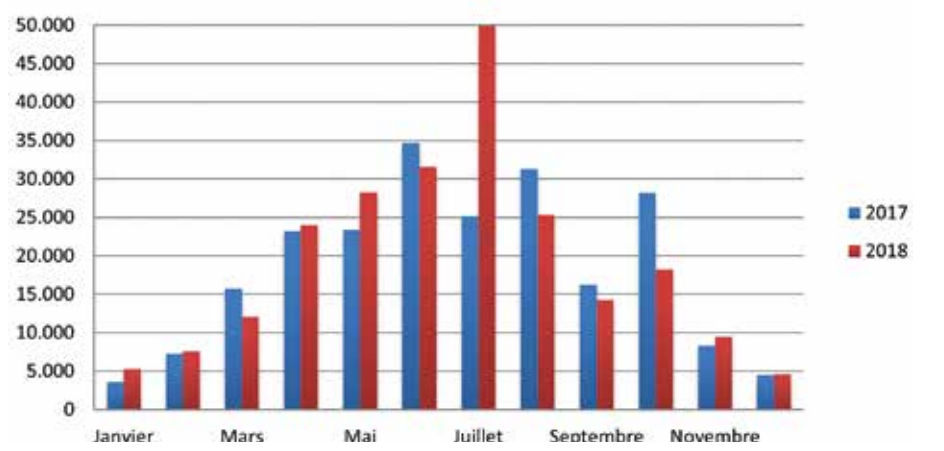
Outre la subvention de fonctionnement annuelle de 8.000 € accordée aux centres culturels, un appel à projets axé sur des thématiques artistiques différentes est proposé chaque année. En 2018, le thème était « Entrez dans la danse ». Cet appel à projets a permis aux centres culturels d’obtenir une subvention pouvant aller jusqu’à 5.000 €. Conformément à leur contrat de gestion, le Centre culturel du Brabant wallon (CCBW*) et le Centre culturel d’Ottignies-Louvain-la-Neuve (CCO*) ont participé à cet appel.

Annuellement, une subvention de 25.000 € est également accordée à un centre culturel afin de l’appuyer dans l’organisation d’un projet de grande ampleur à dimension supracommunale. En 2018, c’est le Foyer culturel de Perwez qui a reçu cette subvention pour son projet « Moment ».

11. Bois des Rêves

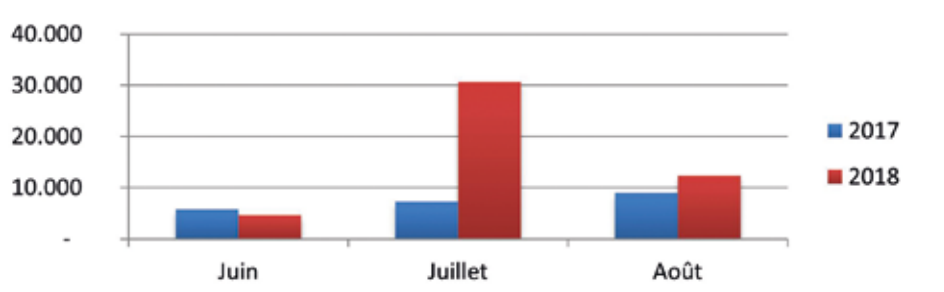
Fréquentation générale

Le Bois des Rêves a accueilli 230.690 visiteurs en 2018, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à l’année 2017.



Fréquentation des piscines

La météo exceptionnelle de l’été 2018 a engendré une limitation de la fréquentation journalière à 1.000 personnes pour respecter les normes d’hygiène et limiter la consommation en eau. Malgré cette restriction, 47.484 personnes ont pu bénéficier des piscines, soit plus du double par rapport à 2017.



Événements

Les événements de plein air organisés principalement par le Brabant wallon ont attiré 28.000 personnes, toutes activités confondues.

› 25^e édition de la Nuit africaine

Cet événement musical, coorganisé par le CCBW*, le CCO* et le Brabant wallon, est devenu incontournable dans l’univers culturel brabançon wallon. Sept concerts de musique africaine sont organisés autour d’un village africain permettant aux différentes associations de coopération et d’intégration actives en Brabant wallon de faire découvrir cultures et réalités africaines à 5.500 personnes (familles et festivaliers).

Lors de cette 25^e édition, la Nuit africaine a abordé la question des droits sexuels et reproductifs en affirmant haut et fort : « Elles décident ! Mon corps, mes droits, ici et en Afrique ».

› 18^e édition d’Halloween au Bois des Rêves

Suite au record d’affluence enregistré lors de l’édition 2017, des mesures ont été prises en 2018 afin de garantir la sécurité des participants : deux plages horaires accessibles en fonction de l’âge des enfants, inscription préalable obligatoire via une billetterie en ligne ou encore davantage de places de parking. Les conditions météorologiques expliquent une fréquentation inférieure aux autres années. Ce sont néanmoins plus de 3.500 personnes qui ont participé à cette édition 2018.

› SMARTRUN

Cette rencontre sportive, organisée en collaboration avec P&L Initiatives sprl, est destinée aux entreprises actives dans le Brabant wallon et a pour objectif de stimuler le réseautage et l'esprit d'équipe. 55 équipes de trois joggeurs ont participé à l'édition 2018, le premier coureur de chaque équipe parcourant trois boucles de trois kilomètres, le second deux boucles et le dernier une boucle, les trois équipiers franchissant ensemble la ligne d'arrivée.



Collaboration avec le Musée de l'eau et de la fontaine

126 groupes scolaires, 33 fêtes d'anniversaire et 40 ateliers extra-scolaires ont été organisés en 2018.

Près de 6.500 participants ont ainsi pu découvrir les potentialités environnementales et pédagogiques du Bois des Rêves, faisant du Musée de l'eau et de la fontaine un partenaire privilégié en matière de tourisme scolaire.

12. Château d'Hélécine

Fréquentation générale

En 2018, 61.302 personnes ont occupé le Château d'Hélécine et plus de 370.000 personnes ont fréquenté le parc, contre 150.000 en 2017.

Événements

› Parade vénitienne

Organisée en collaboration avec la société Saxe & Co, la Parade vénitienne a eu lieu le dimanche 18 février 2018 et a rassemblé près de 5.000 personnes.

Cet événement, inédit en Belgique, permet aux visiteurs de prolonger l'ambiance du carnaval de Venise lors de la parade des tout nouveaux costumes vénitiens.



› Jardins en fête

Cet événement annuel, consacré aux plantes, aux jardins et à la nature, est réalisé avec le Rotary de Jodoigne en vue de soutenir une action caritative sur le territoire brabançon wallon.

Cette fête regroupe un grand nombre de professionnels : des pépiniéristes, des entreprises horticoles et d'aménagement de jardins, des spécialistes en outillage et matériel de jardin, en décoration intérieure et extérieure, des artisans, des artistes et des producteurs locaux de spécialités alimentaires.

Jardins en fête s'adresse aux amateurs de plantes et de jardins mais également aux familles. Les jeunes ne sont pas oubliés : château gonflable, grimage, atelier nichoirs, etc.

L'édition 2018 s'est tenue les 28 et 29 avril 2018. 7.000 participants et 100 exposants y ont pris part.

› Journée du chien

Organisée en partenariat avec l'asbl Sans Collier et la société Saxe & Co, la journée du chien a eu lieu le dimanche 12 août 2018 et a réuni 14.000 visiteurs.

Plus de 100 exposants, professionnels et associations, répartis dans cinq univers liés au monde du chien, proposent activités, articles variés et services.

Les visiteurs ont également l'occasion d'assister à un Championnat International de Flyball ou de découvrir toutes les compétences canines à travers une dizaine de démonstrations : sauvetage aquatique, chiens policiers et Défense Nationale, dog dancing, recherche, éducation, agility, chiens d'assistance, etc.

› Nuit de Feux

Le samedi 8 septembre 2018, plus de 7.000 personnes ont assisté à la Nuit de Feux organisée par l'asbl Nuit de Feux.

Ce spectacle pyrotechnique et sonore projette un mapping vidéo sur les façades du Château sous forme de divers tableaux.



› Halloween

Organisé en partenariat avec la société Saxe & Co, cet événement a eu lieu le vendredi 26 octobre et a rassemblé plus de 6.000 participants.

Au départ de la cour d'honneur transformée en cour des miracles, les plus courageux sont invités à une promenade gratuite de deux kilomètres dans le Château d'Hélécine.

Création de la bière « Château d'Hélécine »

Lancée en novembre 2018, la bière « Château d'Hélécine », brassée au nom du Château, est issue de l'assemblage de malts régionaux.

La bière « Château d'Hélécine » est une bière touristique en référence à son histoire et aux activités brassicoles du monastère. C'est une bière blonde triple refermentée en bouteille titrant 6,5 % en volume d'alcool.

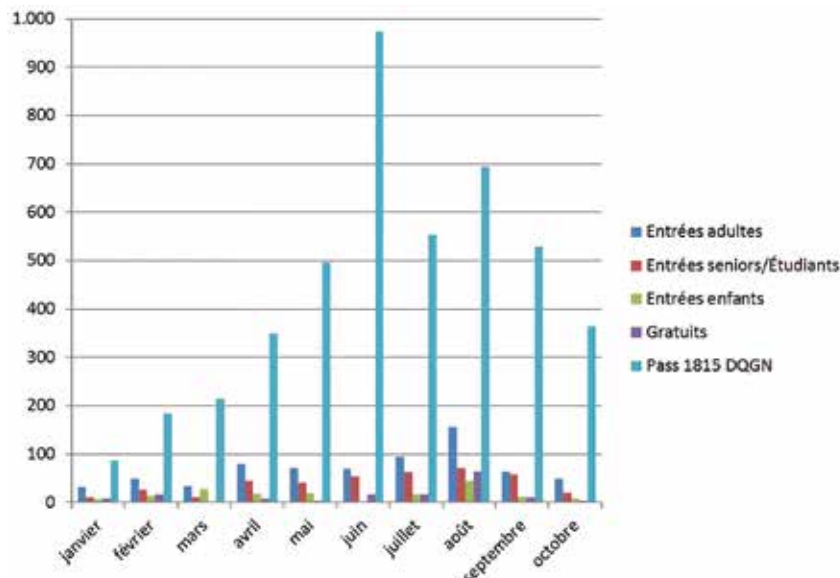
Le brassage de la bière a été confié à la Brasserie Jandrain-Jandrenouille, laquelle s'est inscrite dans une volonté de travailler en circuit court.

Le lancement de la bière s'intègre dans différents axes stratégiques poursuivis par le Brabant wallon en termes de développement économique (notamment, celui des agriculteurs et producteurs locaux) et en termes de développement touristique du territoire et plus spécifiquement de celui de l'Est du Brabant wallon.



13. Dernier Quartier Général de Napoléon (DQGN*)

Fréquentation générale



Marmaille&co : animations en famille pendant les congés scolaires

Le DQGN* souhaitait diversifier ses activités tout en se rapprochant davantage de l'un de ses publics : les enfants et leurs familles.

Pour ce faire, en 2018, le musée s'est associé à l'action Marmaille&co (projet de MSW – Musées et Société en Wallonie). Cette action propose aux musées participants des thématiques communes pour des animations à destination des familles pendant les congés scolaires.

Concrètement, pour le congé de carnaval, l'équipe du DQGN*a mis en avant des sessions de visites guidées et personnalisées du musée pour les familles.

Une seconde animation « un soir, un soldat » a été proposée pendant les congés de Pâques. Cette animation proposait aux petits et grands soldats de rejoindre les troupes de l'Empereur.

L'opération « Selfie ô musée » clôturait ce cycle d'animation. Elle suggérait aux familles de se prendre en photo du 30 juin au 2 septembre devant le buste de Napoléon et de renvoyer le selfie à Marmaille&co.

Si l'énergie déployée pour ces nouvelles activités destinées aux familles n'a pas rencontré le public attendu, l'équipe du musée en a identifié les principales causes. Pour 2019, elle a décidé de rééditer les animations en famille en les diversifiant davantage et en proposant d'autres dates.

En plus de la couverture médiatique réalisée par MSW, le musée va renforcer ses propres publications sur les canaux de communication gratuits et via le sponsoring Facebook pour toucher un maximum de familles.

Animations

› Chasse au Napoléon

Plus de 1.000 enfants, âgés entre deux et dix ans et accompagnés de leur famille, ont récolté des œufs le dimanche 25 mars 2018 dans les espaces verts du DQGN*. Deux chasses étaient organisées. Après avoir ramassé des œufs décoratifs, les enfants les ont échangés contre des gourmandises chocolatées et une surprise.

Les troupes de l'Empereur étaient également présentes pour accueillir les visiteurs et encadrer avec vigilance cette chasse. En attendant son lancement, les enfants et leurs parents ont pu profiter du son des tambours, timbales, trompettes et serpent de la Musique de la Garde.

Cet événement ainsi que la visite du musée en matinée pour les participants étaient gratuits.



› Waterloo 1815 – Revivez l'Histoire !

Les 23 et 24 juin 2018, le DQGN* et le Mémorial 1815 ont proposé au public des bivouacs, un combat de reconstitution historique à la Ferme d'Hougoumont ainsi qu'un programme diversifié pour les petits et les grands. Des curieux, des touristes et des passionnés ont circulé tout le week-end sur les deux sites.

Lors des bivouacs, les Anglais et leurs alliés étaient présents dans le verger de la Ferme d'Hougoumont à Braine-l'Alleud et les Français au DQGN*. Dans ce campement, l'Empereur et son État-Major ont encadré leurs troupes tout en siégeant dans la tente de campagne. Cette ambiance impériale a permis aux visiteurs de faire connaissance avec les groupes de reconstitution historique et de solliciter des explications sur les armes et les équipements. Ils ont également observé la préparation des repas et les scènes de la vie d'un campement : tirs au fusil, au canon, relèves de garde et patrouilles.

Lors du Premier QG des enfants, des animations pour apprendre et comprendre en s'amusant ont été organisées. À côté du bivouac et des reconstituteurs, le DQGN* a proposé à chaque petit visiteur et ses parents des activités variées : les enfants ont appris joyeusement la rigueur militaire à l'École du soldat et les gestes qui soignaient dans la tente de l'Ambulance 1815. Ils se sont émerveillés au rythme du tambour et au son de la flûte lors d'ateliers musicaux, ils ont été captivés par des histoires fascinantes et enfin ils se sont essayés aux intemporels et authentiques jeux en bois.

› Marché de l'Empereur

Le dimanche 30 septembre, le DQGN* proposait la 2^e édition du Marché de l'Empereur. Cette manifestation réunissait une quinzaine de producteurs locaux du Brabant wallon dans la cour du musée. Ceux-ci proposaient des produits, pour la plupart de bouche, à déguster sur place ou à emporter : légumes et fruits de saison, vin de fruits et jus, gourmandises chocolatées, punch et praline au rhum, escargots, tartes al Djote et au Stofé, produits à base de lait de chèvre, gaufres et galettes, glaces, fromages, bières, créations textiles zéro déchet et biscuits bio pour tous.

Pendant que les plus âgés rencontraient les producteurs et découvraient leurs produits, les plus jeunes pouvaient s'essayer aux « animations de rue » : initiation aux techniques de cirque, contes sur le thème de la gourmandise et révélation de leur avenir chantonnée par des diseuses de bonnes aventures. Sans oublier la confection de pain (et sa cuisson dans un four mobile) et la dégustation de la soupe de l'Empereur, élaborée comme au 19^e siècle.

› Waterloo Historical Film Festival

La 6^e édition du WHAFF a proposé, en collaboration avec le DQGN*, des séances pédagogiques et ludiques « special kids ». La salle de la ferme du DQGN* a accueilli les 20 et 21 octobre quatre séances d'histoires racontées par la comédienne Adeline Blondieau pour les enfants de quatre à neuf ans et leurs proches.

Une vingtaine d'enfants ont participé à chacune des séances gratuites, accompagnés par un ou deux adultes.

Adaptation du musée aux personnes déficientes visuelles

Début 2018, un membre de l'équipe a suivi la formation « passeur de sens – la déficience visuelle et l'accessibilité culturelle et touristique » organisée par l'asbl Les Amis des Aveugles. Cette formation alliait théorie et mises en situation. Le côté pratique a permis l'apprentissage des règles pour le déplacement des personnes déficientes visuelles mais aussi les requis d'un guidage adapté (toucher des œuvres, adaptation des supports, audiodescription). Après la formation, le musée a décidé de mener un partenariat avec l'asbl pour l'adaptation du musée. Quelques outils supplémentaires permettraient une adaptation efficace pour l'accueil d'un groupe déficient sensoriel. Ceux-ci seront travaillés en 2019 pour accueillir ce public spécifique fin 2019.



Un musée ouvert à tous !



Animation pédagogique sur mesure pour les groupes scolaires

Le travail de recherche et de développement pour l’animation pédagogique à destination des 5^e et 6^e primaires s’est poursuivi tout au long de 2018 pour arriver à une finalisation du projet sur son contenu. Le projet propose la visite du musée, des recherches documentaires dans un décorum spécifique (les enfants sont répartis dans des bivouacs), des saynètes et la recherche de points de vue en extérieur. L’équipe se consacrera en 2019 à la réalisation et à la confection du décorum, à la réalisation des accessoires pour les saynètes et au développement d’une base de données pour contacter les écoles primaires (tous réseaux) sur le territoire francophone.

Nouveau site web accessible à tous

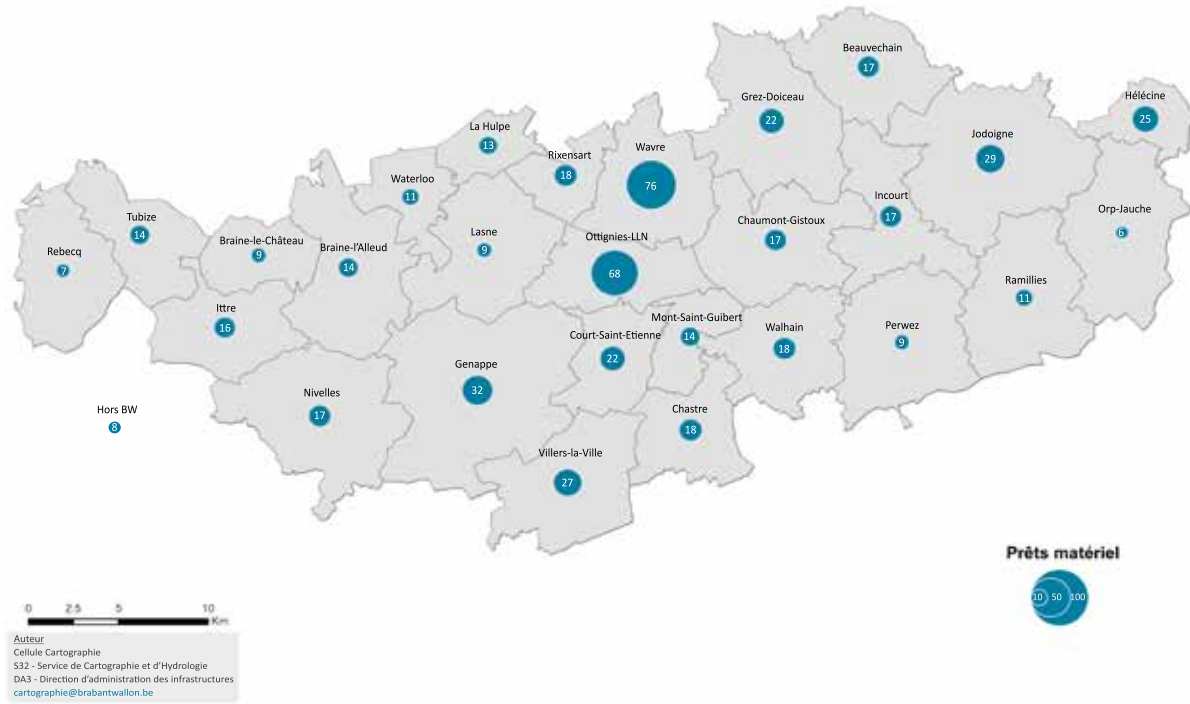
Fin 2018, le DQGN* a lancé la procédure pour désigner un prestataire qui a pour mission de réaliser un site Internet à l’image du musée: accessible à tous (règles européennes pour l’accessibilité des contenus web), design épuré, qui incite le visiteur à effectuer une action (contact, se rendre sur place, etc.) avec une gestion autonome des modifications en interne. La mise en ligne de ce site, prévue pour juin 2019, sera un précieux allié pour l’équipe du DQGN*.

14. Appui logistique aux services et associations (centre de prêt de matériel)

En 2018, le centre de prêt de matériel c’est:

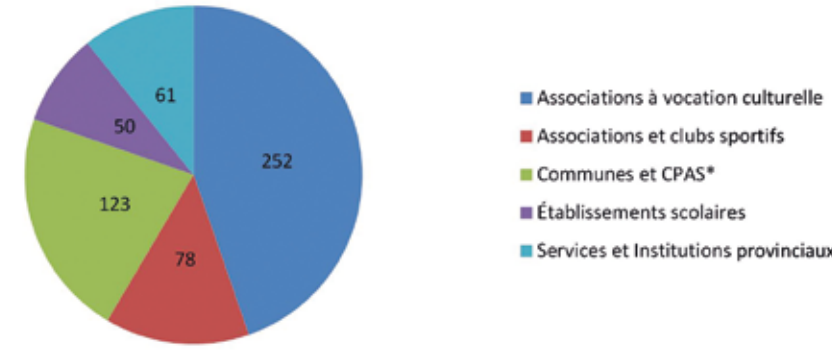
- 564 demandes de prêt de matériel;
- 4.719 sorties de matériel;
- une aide de 1.556.100 € apportée aux services, domaines, institutions, administrations communales, écoles et associations du Brabant wallon.

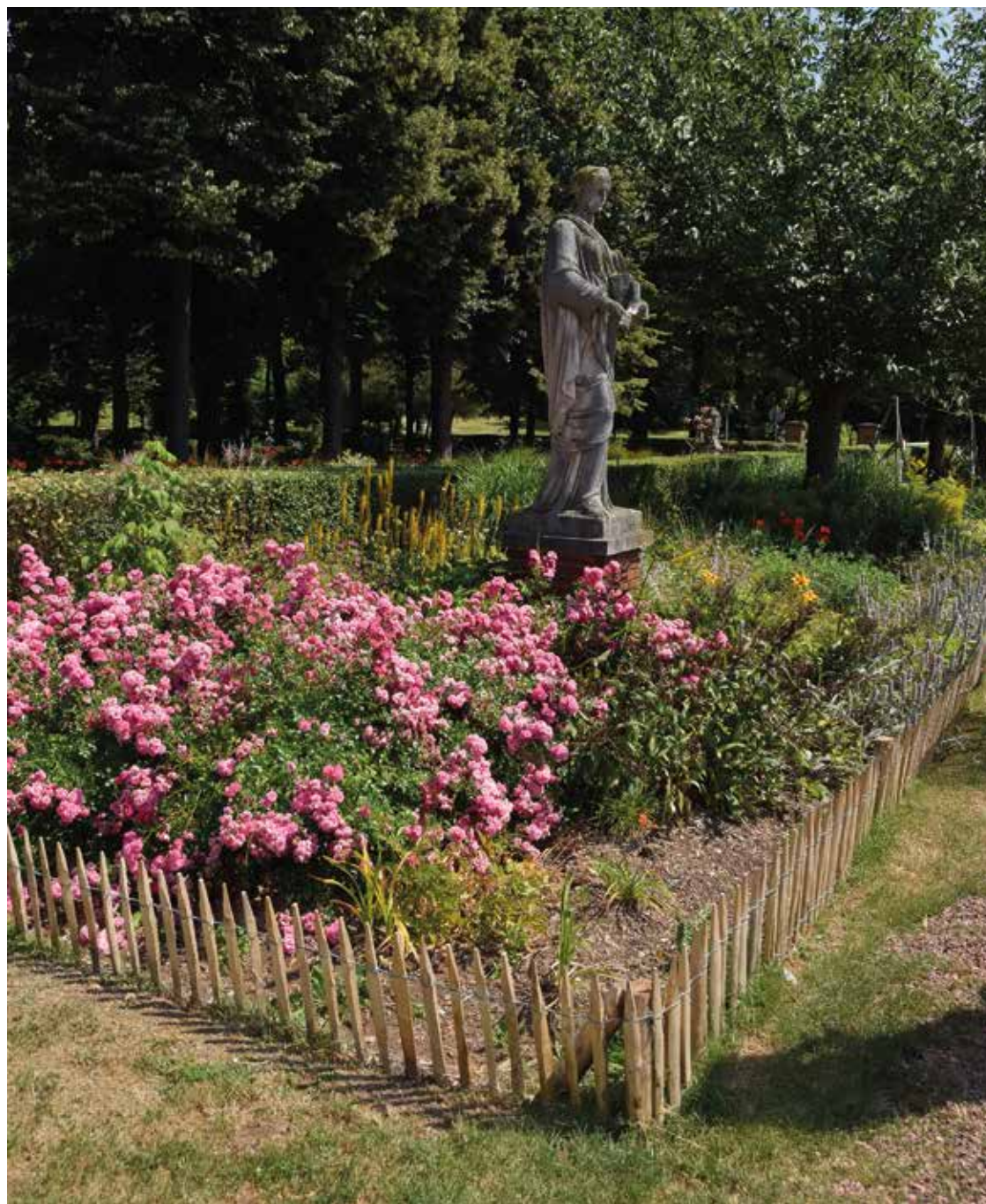
Nombre de demandes de prêt de matériel en 2018



Depuis le 1^{er} juillet 2018, le centre de prêt de matériel utilise l’application Betterstreet afin de répertorier et planifier les demandes d’intervention (espaces verts, menuiserie, chauffage, électricité, installation pour les événements internes, etc.).

Nombre de demandes de prêt de matériel en 2018





1. Villes et Villages Fleuris 2018 – Concours Entente Florale – Nivelles

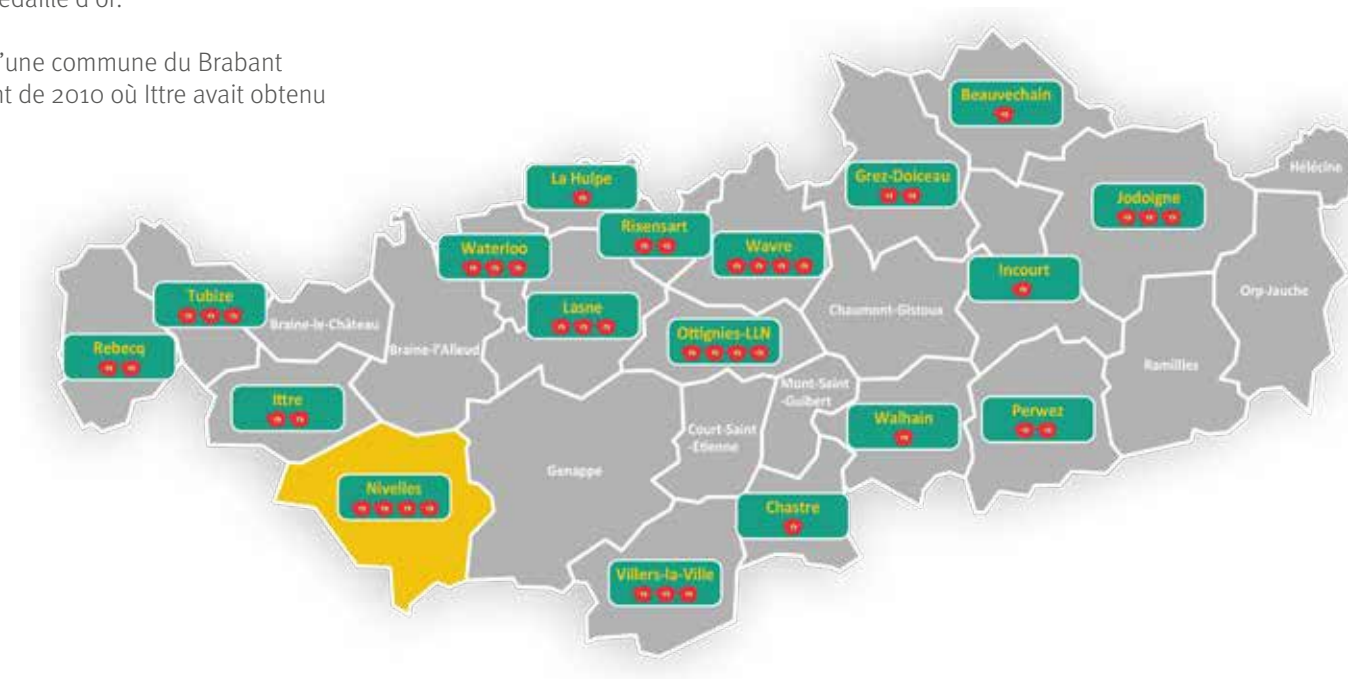
Comme chaque année depuis 2001, le Brabant wallon, par son appel à projets « Villes et Villages Fleuris », encourage les communes à fleurir et végétaliser leur environnement pour améliorer leur cadre de vie. Les communes qui participent à l'opération sont évaluées par un jury spécialisé et reçoivent en fin d'année le label une, deux, trois ou quatre fleurs.

La quatrième fleur offre aux communes la possibilité de participer aux concours internationaux. Nivelles, qui avait obtenu quatre fleurs à l'instar des Villes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Wavre, a ainsi participé au Concours Européen Entente Florale 2018, avec un soutien de 10.000 € du Brabant wallon. La visite du jury européen a eu lieu le 6 juillet 2018 à Nivelles.

Les critères du jury visaient essentiellement l'environnement durable : paysage et espaces verts, environnement, tourisme et loisirs, la participation des citoyens et des associations mais aussi la collaboration des différents services au concours, la publicité pour concours auprès des citoyens, dans la presse, etc.

La remise des prix du Concours Européen Entente Florale a eu lieu en septembre en Irlande à Tullamore et la Ville de Nivelles y a obtenu une médaille d'or.

La participation de la Ville de Nivelles a marqué le retour d'une commune du Brabant wallon au sein du concours, la dernière participation datant de 2010 où Ittre avait obtenu à cette occasion la médaille d'argent.



3 | VIVRE

Mobilité et sécurité

- 1. Réseau cyclable à points-nœuds
- 2. Plan de Déplacement Entreprise
- 3. Labellisation « Tous vélo-actifs »
- 4. Award du Mobility Manager de l'année
- 5. Plans internes d'urgence (PIU*)

p.39

p.40

p.41

p.41

p.41



1. Réseau cyclable à points-nœuds

Situation en 2018

Le balisage du réseau cyclable à points-nœuds a été achevé en 2018. Ce réseau cyclable s'inscrit dans la stratégie globale de développement du vélo en Brabant wallon. Il a permis de définir et d'améliorer les itinéraires cyclables entre communes: chaque année, plusieurs dizaines de kilomètres de ces itinéraires sont améliorés, que ce soit via les appels à projets à destination des communes ou via les investissements propres du Brabant wallon.

Le réseau cyclable à points-nœuds est composé de 1.050 kilomètres d'itinéraires divers, allant du sentier de terre ou pavé jusqu'aux pistes cyclables séparées du trafic ou aménagements type RAVeL. L'objectif du Brabant wallon est d'améliorer ce réseau de plusieurs manières: au niveau de la sécurité routière, du revêtement, de la signalisation, etc.

L'action du Brabant wallon se fait:

- via l'appel à projets en matière de cheminements cyclables, pour lequel 1.000.000 € a été alloué en 2018;
- via l'appel à projets en matière de mobilité et de sécurisation des voiries, pour lequel des subventions ont été octroyées à hauteur de 580.000 €;
- via un budget dédié aux investissements, avec un budget de 500.000 € en 2018.

Ces différentes enveloppes sont destinées en priorité au réseau cyclable à points-nœuds mais les communes peuvent également soumettre des propositions hors du réseau, notamment dans le but d'aménager de futurs tronçons.

Projets d'investissements du Brabant wallon

Après avoir parcouru plusieurs fois l'ensemble du réseau points-nœuds, certaines sections sont ressorties comme particulièrement inconfortables pour les cyclistes. Parfois des alternatives sont possibles, parfois il s'agit du seul itinéraire structurant possible entre deux pôles ou deux communes. Conscient que les communes ne pouvaient pas à elles seules assainir l'ensemble de leur réseau cyclable, le Brabant wallon a décidé de les y aider en collaborant avec elles sur certains tronçons stratégiques.

En 2018, les investissements du Brabant wallon ont permis de réaliser treize kilomètres de cheminements cyclables pour lesquels le Brabant wallon assure la gestion et le financement des travaux tandis que les deux appels à projets pour subventionner les communes ont concerné plusieurs dizaines de kilomètres de cheminements cyclables.

En 2018, des projets ont été réalisés dans dix communes et d'autres travaux sont déjà planifiés ou en cours d'étude.

Exemples de réalisations:

> Réaménagement de la rue du Fraignat à Chaumont-Gistoux

Avant: chemin empierré peu confortable en voiture.
Après: revêtement lisse accompagné d'un marquage, d'une signalétique et d'une limitation d'accès physique pour en faire un chemin réservé aux cyclistes, piétons et cavaliers.



› Réaménagement du chemin n°3 à Ramillies

Avant : chemin en terre, régulièrement impraticable et boueux.

Après : revêtement lisse avec signalisation limitant l'accès aux cyclistes, cavaliers, piétons et tracteurs.



› Sécurisation des voiries autour de l'Arbre de la Justice à Court-Saint-Etienne

Avant : voiries dangereuses, sans aménagement pour modes doux, vitesses élevées.

Après : limitation à 70 km/h, sécurisation des cyclistes via le marquage d'une chaussée à voie centrale banalisée.



2. Plan de Déplacement Entreprise

Toutes les entreprises et institutions publiques de plus de 100 travailleurs sont tenues de participer à l'enquête fédérale triennale sur les déplacements domicile-travail. Le questionnaire d'enquête doit être complété par chacune des implantations comptant plus de 30 travailleurs.

Sur base des résultats de l'enquête et du profil d'accessibilité du zoning Nord de Wavre, un plan d'actions a été élaboré pour la période 2015-2018 : le Plan de Déplacement Entreprise.

Pour chacune des actions proposées, le Brabant wallon répertorie l'augmentation des parts modales pour les transports en commun, le vélo et le covoiturage. L'enquête fédérale 2017 a ainsi révélé une augmentation de la pratique du covoiturage parmi le personnel, atteignant désormais 12,3 % de covoiturage, soit presque quatre fois la moyenne wallonne.

Le Brabant wallon est signataire de la charte pour une administration locale solide et solidaire. Elle octroie par exemple un remboursement total des déplacements domicile-lieu de travail en transports en commun et accorde une indemnité vélo de 0,23 € par kilomètre pour les travailleurs qui utilisent totalement ou en partie le vélo sur leur trajet domicile-lieu de travail.

Ces engagements ont été amplifiés par le Plan de Déplacement Entreprise. Les frais de transports en commun sont désormais octroyés via le système du tiers-payant (le travailleur ne doit plus avancer le montant de son abonnement) et la politique vélo a été amplifiée.

3. Labellisation « Tous vélo-actifs »

En 2018, le Brabant wallon a obtenu la labellisation « Tous vélo-actifs », fruit de la collaboration entre la Région wallonne et l'Union Wallonne des Entreprises, qui offre aux entreprises et institutions participantes un soutien technique et des animations pour les travailleurs dans le cadre d'une convention. La condition pour bénéficier de cette aide prévoit que les actions soient évaluées annuellement lors d'un audit indépendant.

Après avoir obtenu quatre étoiles lors de sa première participation en 2017, le Brabant wallon a reçu un label cinq étoiles en 2018 avec une mention spéciale pour l'organisation d'actions de mise en selle. Ces opérations ont connu un vif succès, particulièrement pour les formations « entretenir son vélo » et « apprendre à rouler dans le trafic » et pour l'emprunt d'un vélo électrique de service afin de tester le trajet domicile-lieu de travail.

En termes d'infrastructures, le Brabant wallon a investi dans des box de parking vélo sécurisés aux abords des bâtiments, des antivol pour les visiteurs, des douches et des casiers pour les agents se rendant au travail à vélo.



4. Award du Mobility Manager de l'année

En 2018, le mobility manager du Brabant wallon a suivi la formation organisée par la Région wallonne et l'Union Wallonne des Entreprises. La première édition de l'Award du Mobility Manager de l'année a été organisée, récompensant les entreprises ou institutions qui ont mis en place des actions et engendré les meilleurs résultats en faveur de la mobilité durable des travailleurs.

Le Brabant wallon a été nommé dans la catégorie « organisme public » et a remporté l'Award 2018 ainsi qu'une animation « We are Mobility » en 2019 qui consiste en une après-midi d'initiation à la micro-mobilité.

5. Plans internes d'urgence (PIU*)

L'élaboration des PIU* découle de l'Arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention pour les sites identifiés à risque par les communes et d'une manière plus générale par l'Arrêté royal du 28 mars 2014 relatif à la prévention incendie sur les lieux de travail.

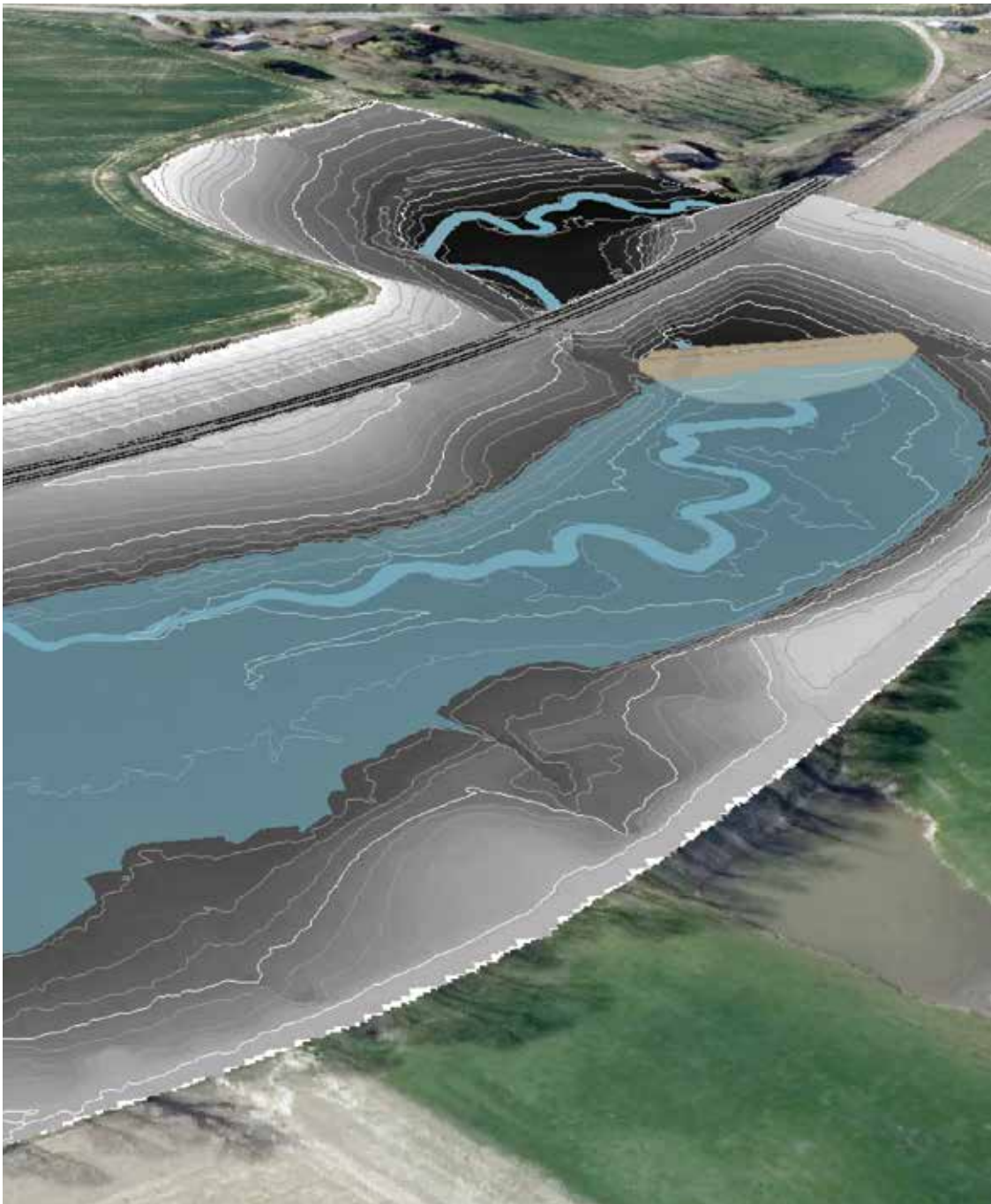
Le PIU* est établi par une entreprise ou une institution en vue de réagir de manière aussi adéquate que possible à une situation d'urgence qui apparaît au sein de cette entreprise, ou qui apparaît au niveau externe mais dans laquelle l'entreprise est impliquée.

Il donne notamment les indications et procédures nécessaires pour faire face à un incendie, au passage d'une tempête, à des actes de violence et de terrorisme, à un accident grave, etc.

Les PIU* ont été élaborés et revus entièrement pour les domaines provinciaux et sont en cours pour les établissements scolaires. Ce travail se poursuit pour l'ensemble des sites provinciaux du Brabant wallon et sera finalisé en 2019.

4 | VIVRE Territoire

1. Réalisation d’ouvrages de lutte contre les inondations	p.43
2. Élaboration d’un portail consacré au diagnostic du Contrat de développement territorial (CDT*)	p.43
3. Cadastre patrimonial des sites provinciaux	p.43
4. Assistance topographique et cartographique	p.44
5. Amélioration de la gestion des projets de retenue d'eau liée aux crues (BO*, ZEC*, ZIT*, etc.)	p.44
6. Maintenance ordinaire et extraordinaire des cours d'eau de deuxième catégorie en coordination avec les communes	p.44
7. Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (APIBW*)	p.45



1. Réalisation d’ouvrages de lutte contre les inondations

Suite aux importantes inondations qui ont touché le territoire brabançon wallon durant la dernière décennie, le Brabant wallon a initié une politique forte en matière de lutte contre les inondations, notamment à travers la réalisation d’ouvrages de lutte contre les inondations sur les cours d’eau de deuxième catégorie sous gestion provinciale.

Ainsi, le Brabant wallon étudie actuellement la possibilité de réaliser sept ouvrages de lutte contre les inondations de type bassins d’orage (BO*) ou zones d’expansion de crue (ZEC*). En plus de ces ouvrages en cours d’étude, deux chantiers ont démarré fin 2018.

Le premier est situé à Cortil-Noirmont sur la commune de Chastre et consiste en la création d’une ZEC*. Une digue en terre de 2,5 mètres de hauteur et de 80 mètres de longueur sera créée dans une prairie humide profitant au maximum de la topographie des lieux pour créer un volume de retenue de 10.900 m³.

Le second est situé à Villers-la-Ville, en face de la réserve naturelle de Gentissart. Une digue de 4,5 mètres de hauteur et de 70 mètres de longueur prend place sur le cours d’eau « le Gentissart ». Cette digue permettra de stocker quelque 27.400 m³ d’eau et soulagera le centre de Villers-la-Ville des inondations par débordement de cours d’eau.

2. Élaboration d’un portail consacré au diagnostic du Contrat de développement territorial (CDT*)

Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre du CDT* traite de vingt thématiques différentes dont le logement, l’urbanisation, la mobilité, l’économie, l’enseignement, les commerces, le tourisme, la santé, etc. Celui-ci a été finalisé au début de l’année 2018 avec la volonté de le partager avec un maximum d’acteurs afin de permettre à tout un chacun de s’approprier les divers éléments du diagnostic.

Pour ce faire, plusieurs présentations ont été organisées courant du mois d’avril. La première, à destination des acteurs communaux et supracommunaux, se voulait la plus complète possible. Ensuite, une version allégée de cette première présentation a été proposée aux citoyens en trois lieux du territoire provincial : Nivelles, Wavre et Jodoigne. Afin de faciliter la compréhension des objectifs du CDT*, une capsule vidéo a également été réalisée et diffusée lors des présentations.

En vue d’accompagner le diagnostic élaboré dans le cadre du CDT* et d’offrir une visualisation synthétique et digitale de l’information, le Brabant wallon a élaboré un portail interactif redirigeant l’utilisateur vers douze thématiques distinctes, s’appuyant sur des « story maps » afin de soutenir visuellement les grandes lignes du diagnostic.

3. Cadastre patrimonial des sites provinciaux

Depuis 2015, plus d’une trentaine de sites provinciaux ont été cartographiés afin de rendre les informations accessibles aux différents gestionnaires et utilisateurs et ainsi améliorer la gestion du patrimoine.

En 2018, une plateforme web-cartographique, dénommée « CadPat », a été élaborée afin d’informatiser les plans papiers (hors bâti). Divers outils web permettent également aux utilisateurs de manipuler les données selon leurs besoins spécifiques.



4. Assistance topographique et cartographique

Le Brabant wallon offre un support technique aux services demandeurs. Ainsi, en 2018, plus de 60 demandes en matière de topographie ont été traitées par le géomètre provincial.

Parallèlement à cette assistance, un support cartographique est également proposé. 2018 a ainsi vu se réaliser 48 projets d'assistance cartographique, couvrant des actions variées (production de panneaux informatifs, réalisation de maquettes, cartographies papiers et numériques, outils d'encodage cartographiques mobiles, gestion de bases de données, etc.)

Enfin, des outils cartographiques 3D permettant d'améliorer le partage des connaissances et des projets entre citoyens, gestionnaires et décideurs, ont vu le jour en 2018.

5. Amélioration de la gestion des projets de retenue d'eau liée aux crues (BO*, ZEC*, ZIT*, etc.)

Le Brabant wallon contribue à améliorer les connaissances en matière d'inondation sur son territoire grâce à la plateforme provinciale de gestion des risques d'inondation accessible via l'adresse <http://brabantwallon.be/inondations/>.



Cet outil innovant permet de centraliser en un endroit les gestionnaires de cours d'eau, les ouvrages de lutte contre les inondations existants ou en projets, les problèmes d'inondations rencontrés sur notre territoire et les études existantes. Grâce à ces informations centralisées au sein de la plateforme inondation, il est possible aux gestionnaires publics d'extraire les données spatialisées à l'échelle d'un territoire, d'un bassin versant ou d'une commune et d'ainsi mieux appréhender les problèmes sur leur territoire et la gestion des projets de retenue d'eau liés aux crues à mettre en place.

Le Brabant wallon met également à disposition une centrale de marché de travaux pour l'entretien des cours d'eau et un accord-cadre pour la réalisation d'études pour l'aménagement d'ouvrages de lutte contre les inondations. Grâce à ces différents outils et l'appui du Brabant wallon, les communes et acteurs de l'eau peuvent être accompagnés tout au long de leur réflexion pour lutter contre les inondations.

6. Maintenance ordinaire et extraordinaire des cours d'eau de deuxième catégorie en coordination avec les communes

Chantier de restauration de la Lasne à Rixensart

Dans le cadre des travaux extraordinaires de réfection et aménagement des cours d'eau, un important chantier de restauration de la Lasne a été exécuté à hauteur de l'ancien moulin de Genval en août et septembre 2018, pour un budget de 106.293 €. La continuité écologique de la rivière a été rétablie par la suppression de la vanne de l'ancien moulin, la création d'une dérivation, ainsi que l'aménagement d'un nouveau lit de cours d'eau méandré et agrémenté de seuils en enrochement.

Cette réalisation concrétise un objectif défini comme prioritaire par la Wallonie dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive européenne cadre sur l'eau. Située sur une propriété de la commune de Rixensart, elle contribue également à améliorer le cadre de vie des riverains et usagers, notamment par l'aménagement d'un trottoir et la pose de passerelles piétonnes.



Curage de l'Orbais à Malèves-Sainte-Marie (Perwez)

149 interventions d'entretien et de réfection des cours d'eau ont été réalisées en 2018 pour un budget total de 360.000 €. Parmi celles-ci, un curage de l'Orbais à Malèves-Sainte-Marie (Perwez) visait à rétablir le gabarit du cours d'eau, très envasé à cet endroit, et dégager les exutoires des drains qui s'y jettent afin de désengorger les terres agricoles. Ces travaux ont nécessité un investissement de 19.401 €.



Intervention sur l'Argentine à La Hulpe

Des actions de lutte contre l'invasion du lit ou des berges des cours d'eau par des plantes exotiques envahissantes sont réalisées chaque année durant la saison estivale. Ces interventions, entièrement manuelles, visent tantôt le retrait de la balsamine de l'Himalaya et de la berce du Caucase qui prolifèrent sur les berges de cours d'eau, tantôt le retrait de l'hydrocotyle fausse-renoncule envahissant le lit de certains cours d'eau à écoulement léger, en contribuant à l'asphyxie du milieu et nuisant à la biodiversité.

En 2018, une première année de gestion de l'hydrocotyle fausse-renoncule a été réalisée sur l'Argentine à La Hulpe pour un budget de 5.976 €.



7. Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (APIBW*)

L'APIBW* est un acteur public du logement à prix modéré en Brabant wallon qui couvre la totalité du territoire provincial et qui y prévoit, au cours des dix prochaines années, la création de 1.500 logements.

Sa mission est de faciliter l'accession au logement en Brabant wallon en mettant sur le marché acquisitif ou locatif des logements de qualité à des prix accessibles réservés prioritairement aux personnes à revenus modérés.

Pour accomplir sa mission, l'APIBW* constitue des réserves foncières qu'elle valorise par la construction de logements de qualité et favorise le développement de partenariats tant privés que publics afin de mettre en œuvre des projets immobiliers judicieusement localisés, tant en ce qui concerne la mobilité que la proximité des différents services.

L'APIBW,* c'est actuellement 320 logements créés, dont 244 en 2018, et 724 en cours de réalisation, dont 494 entrepris cette année, répartis sur l'ensemble du territoire brabançon.





1. Enseignement	p.48
2. Aide aux étudiants	p.52
3. Devenir citoyen	p.54
4. Centre de formation	p.56
5. Agriculture	p.60
6. Cultiver ses talents	p.64
7. Grandir en s’amusant	p.66

1

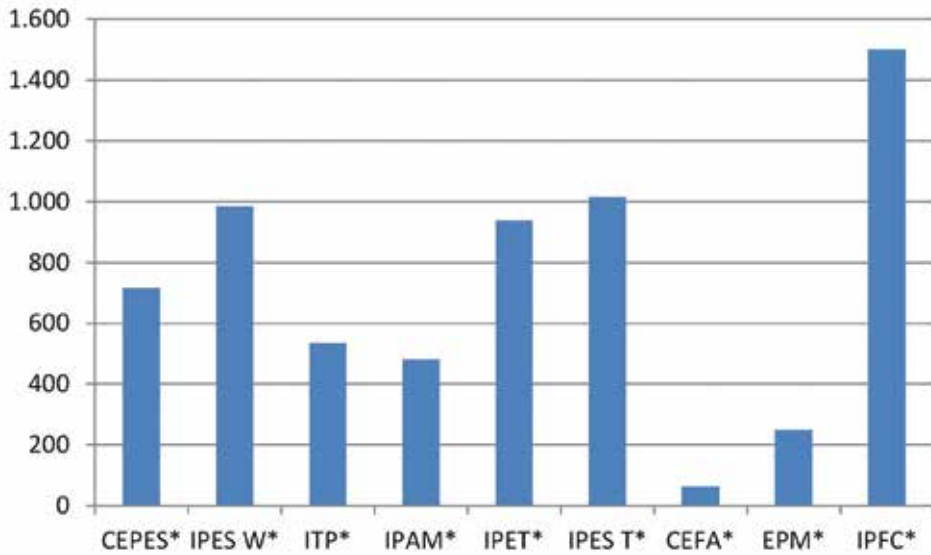
GRANDIR
Enseignement

1. Fréquentation scolaire dans l'enseignement provincial	p.49
2. Application de la réforme des titres et fonctions	p.49
3. Identification des fonctions émergentes dans les établissements scolaires	p.49
4. Mise en œuvre du cours de philosophie et citoyenneté	p.50
5. Ouverture de nouvelles options	p.50
6. Organisation du défi des écoles provinciales et du 6 ^e gala du Brabant wallon au profit de Viva for Life	p.51
7. Journée d'étude au salon de l'éducation à Paris sur le thème des innovations pédagogiques numériques	p.51



1. Fréquentation scolaire dans l'enseignement provincial

En 2018, la population des élèves de l'enseignement provincial s'élevait à 6.462 élèves répartis comme suit:



2. Application de la réforme des titres et fonctions

La réforme des titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisé et subventionné par la FWB*, réglemantée par le décret du 11 avril 2014, est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2016.

Tous les cours organisés dans ces niveaux d'enseignement sont visés. Les fonctions paramédicales, sociales, psychologiques et auxiliaires d'éducation (dont les surveillants-éducateurs) sont également incluses. Les fonctions de promotion (directeur, chef de travaux d'atelier) et de sélection (sous-directeur, secrétaire de direction, éducateur-économe, chef d'atelier) ne sont pas visées par la réforme.

Pour les membres du personnel temporaire, le régime qui leur est appliqué dépend de leur ancienneté.

Pour ceux-ci, il faut catégoriser les membres du personnel temporaire prioritaire, les temporaires non prioritaires comptabilisant une certaine ancienneté au 31 août 2016 et les autres. Des mesures transitoires techniques et précises sont prévues pour les différents cas.

Vu la complexité des différentes situations et les problèmes soulevés par les différents pouvoirs organisateurs, la FWB* adapte la réglementation en publiant très régulièrement des circulaires.

Ces régimes transitoires complexes vont s'étendre sur une trentaine d'années.

3. Identification des fonctions émergentes dans les établissements scolaires

Partant du constat des directions qu'elles ont de moins en moins de temps à consacrer à une action pédagogique, le Pouvoir Organisateur (PO*) a chargé le service GRH* enseignant d'identifier les fonctions dites émergentes.

Les fonctions identifiées comme émergentes peuvent être regroupées en trois pôles:

1. le pôle administratif qui porte sur une aide administrative aux directions et à leurs équipes;
2. le pôle pédagogique qui devrait se concrétiser par le biais de conseillers pédagogiques;
3. le pôle informatique qui devrait voir la création d'une cellule informatique enseignement permettant d'assurer actuellement l'informatisation des établissements scolaires et d'assurer le suivi des commandes de matériel pédagogique informatisé.

Cette équipe est appelée à répondre aux tâches relatives à l'informatisation de la gestion des établissements scolaires:

- informatiser la gestion des enseignants ou assimilés et des élèves (logiciels Proéco et Gips);
- uniformiser la gestion des divers logiciels des écoles et la localisation de serveurs;
- informatiser l'édition des bulletins;

- informatiser la gestion des accès aux infrastructures et du temps de travail des membres du personnel ;

- gérer le parc informatique administratif ;

- configurer les matériels et le réseau ;

- assurer la maintenance des matériels et des logiciels ;

- assurer la sécurité des données et de leur transfert ;

- gérer le parc informatique de l'école ;

- acquérir les matériels et les logiciels nécessaires.

De plus, au vu de ce travail d'analyse, le PO* assurera la transversalité des tâches administratives des écoles avec la Direction d'administration de l'enseignement grâce à l'implémentation du logiciel Proéco PO.

4. Mise en œuvre du cours de philosophie et citoyenneté

Le cours de philosophie et de citoyenneté introduit par le décret du 22 octobre 2015 est entré pleinement en application dans l'organisation des cours de la rentrée scolaire 2017-2018 dans l'enseignement secondaire ordinaire officiel organisé et subventionné par la FWB*, qui offre le choix entre les différents cours de religion ou de morale non confessionnelle. Ce cours fait partie de la formation obligatoire et est soumis à une évaluation. Il intervient donc dans la certification de la réussite de l'élève à chaque étape de son parcours dans l'enseignement obligatoire.

Les membres du personnel enseignant qui souhaitent pouvoir disposer des dispositions transitoires (conditions de titres et formation à la neutralité) pour accéder à la fonction de professeur de philosophie et citoyenneté au 1^{er} septembre 2017 ont dû faire acte de candidature avant le 31 juillet 2017.

5. Ouverture de nouvelles options

Pour le lancement de l'année scolaire 2018-2019, le Brabant wallon a décidé de positionner son offre d'enseignement dans un contexte de cohésion territoriale en proposant la création de nouvelles formations géographiquement ciblées et répondant à des demandes spécifiques des milieux économiques et/ou professionnels.

Une section de foot-études a ainsi été ouverte à l'IPAM* et une autre d'assistant pharmaceutico-technique à l'IPFC*, répondant à une demande du Cercle Royal Pharmaceutique de l'arrondissement de Nivelles et relayée par le Forem.



6. Organisation du défi des écoles provinciales et du 6^e gala du Brabant wallon au profit de Viva for Life

Pour la sixième année consécutive, la mobilisation des écoles provinciales au profit de Viva for Life fut à la mesure de la justesse de la cause.

Au départ de Tubize, en passant par Nivelles, Court-Saint-Etienne, Wavre, Jodoigne et enfin la Place du Brabant wallon à Wavre, les équipes cyclistes des écoles provinciales ont réalisé le tour du Brabant wallon. Barbecue Made in BW et podium de variétés avec le Grand Jojo et Sttella étaient au programme de l'après-midi. C'est sous le soleil que plus de 400 jeunes de nos écoles, rejoints par une grande partie du personnel de l'administration provinciale, ont repris en chœur les succès de nos deux artistes du jour.

Le 23 novembre 2018 s'est tenu le désormais classique repas de gala dans le cadre prestigieux du Château d'Hélécine, où plus de 300 personnes ont pu déguster les préparations gastronomiques des quatre sections hôtelières que compte l'enseignement provincial.

Ces manifestations ont permis de récolter un chèque d'une valeur de 29.722 € au profit de Viva for Life.

Outre cette opération, d'autres activités pédagogiques ont également été organisées par les écoles, comme le défilé de mode à l'IPET* ou encore le Trophée Baron Romeyer à l'IPES W*.



7. Journée d'étude au salon de l'éducation à Paris sur le thème des innovations pédagogiques numériques

Le 21 novembre 2018, une délégation du Brabant wallon s'est rendue au salon européen de l'éducation « Educatec » à Paris.

Des nouvelles technologies comme l'e-learning, la robotique, la pédagogie numérique, etc. étaient au programme de la journée.



2 GRANDIR Aide aux étudiants

1. Bourses d'études	p.53
2. Cours de seconde session	p.53
3. Grandir en BW	p.53
4. Journées de l'orientation	p.53



1. Bourses d'études

En 2018, le Brabant wallon a poursuivi sa politique de favorisation de l'accès aux études à tous niveaux, notamment par le biais de l'octroi aux étudiants de l'enseignement supérieur d'une bourse d'études complémentaire à celle allouée par la FWB*.

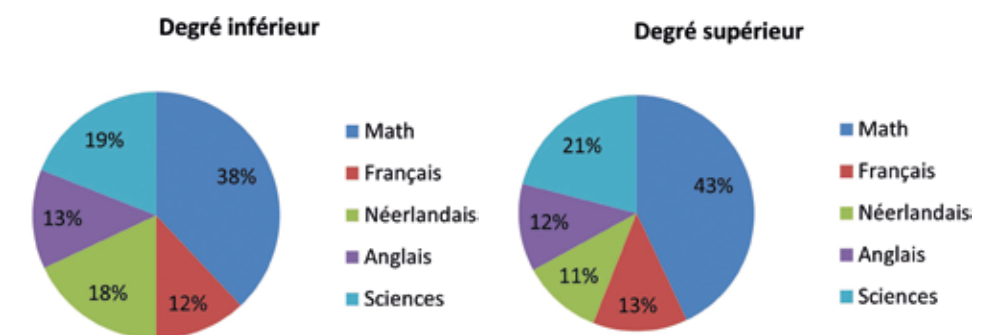
Le Brabant wallon a ainsi accordé une bourse de 335,30 € en moyenne à 1.173 étudiants, ce qui représente un budget de 420.000 € annuel.

2. Cours de seconde session

Le Brabant wallon a organisé des cours préparatoires aux examens de seconde session, accessibles en inter-réseaux, à tous les élèves inscrits dans l'enseignement secondaire.

En 2018, 565 élèves ont pu bénéficier d'une telle aide dans des matières comme les mathématiques, le français, l'anglais, le néerlandais et les sciences.

Le graphique ci-après illustre, pour 2018, la fréquentation de ces cours par matière en fonction du degré d'enseignement.



3. Grandir en BW

Depuis 2016, une brochure de 50 pages reprenant les activités provinciales destinées aux élèves et professeurs de l'enseignement spécial, fondamental et secondaire est distribuée en juin et septembre.

En 2018, 9.200 exemplaires ont été distribués aux écoles. Les activités sont classées par thématiques (citoyenneté, culture, Europe, orientation scolaire, sécurité routière et sport) et chaque fiche contient l'explication de l'activité, les coordonnées et les modalités d'inscription.



4. Journées de l'orientation

Le Brabant wallon et le Service d'Informations sur les Études et les Professions (SIEP) ont organisé, les 2 et 3 mars 2018, les Journées de l'orientation au PAMexpo de Court-Saint-Étienne. En 2018, ce salon a accueilli près de 3.500 personnes. Des acteurs de l'orientation, de l'enseignement et de la formation ainsi que des professionnels étaient présents afin de témoigner du quotidien de leur métier et fournir aux visiteurs toute l'information nécessaire à un choix d'orientation.

3

GRANDIR
Devenir citoyen

1. Conseil provincial des jeunes (CPJ*)	p.55
2. Visites de la mémoire	p.55
3. Solidar'cité	p.55
4. Délibère-toi	p.55
5. Place aux enfants	p.55
6. Assurance volontariat	p.55



1. Conseil provincial des jeunes (CPJ*)

Le CPJ* 2016-2019 est installé depuis le 11 mai 2016. En 2018, les jeunes ont travaillé sur plusieurs projets : une matinée sportive pour les écoles secondaires avec de la course à pied, un parcours VTT et du bubble foot, la présentation de différents métiers dans les écoles, l'installation de potagers dans les écoles primaires et un concours de jeunes talents.

Une nouvelle brochure de présentation du CPJ* permet d'assurer sa promotion lors des projets.

À l'instar des années précédentes, le CPJ* dispose d'un budget de 12.500 € pour réaliser ses projets.

2. Visites de la mémoire

En 2018, plus de 900 élèves issus des écoles secondaires du Brabant wallon ont visité gratuitement le Fort de Breendonk et la Caserne Dossin, parfois accompagnés par des anciens combattants.

Un coffret DVD « Témoins de guerre » (témoignages audiovisuels d'anciens combattants du Brabant wallon et cahier pédagogique), réalisé par TV Com et l'asbl La Besace, a été envoyé à chaque professeur qui en a fait la demande. Cet outil est en outre disponible dans les PointCulture et dans les bibliothèques du Brabant wallon.

Depuis six ans, une exposition itinérante réalisée sur base de ces témoignages a circulé dans les écoles secondaires, de même qu'une exposition itinérante sur la Première Guerre mondiale.

3. Solidar'cité

Trois services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO*) du Brabant wallon développent le projet Solidar'cité – Année citoyenne (existant déjà sur Bruxelles, Liège et Charleroi), qui aide chaque année des jeunes de 16 à 25 ans en décrochage scolaire. En 2018, 33 jeunes ont été pris en charge, durant neuf mois, dans un groupe de travail afin d'être valorisés et de poursuivre une démarche constructive dans leur vie. Un montant de 45.000 € par an est prévu pour aider les associations à la gestion et l'organisation du projet.

4. Délibère-toi

En partenariat avec le Brabant wallon, l'asbl La Chaloupe a mis en place des stages citoyens durant les jours blancs. Ces stages, destinés aux élèves de l'enseignement secondaire, sont totalement gratuits et sont classés par secteurs d'activités (actions citoyennes, culture, découverte des métiers, sport et formation). En 2018, plus de 3.500 stages ont été proposés, 2.262 jeunes et 31 écoles du Brabant wallon ont participé au projet.

FormationBW a par ailleurs participé au projet en organisant une initiation à la prévention d'un incendie et une initiation à la réanimation cardio-pulmonaire, à raison d'une matinée par initiation. En 2018, 456 élèves y ont participé dans dix-neuf écoles du Brabant wallon.

5. Place aux enfants

Place aux enfants est une activité qui fait découvrir aux enfants, l'espace d'une journée, les acteurs de la vie locale, qu'ils soient économiques, culturels, sociaux, sportifs ou politiques, pour leur permettre de mieux comprendre la place occupée par chacun dans la société.

En 2018, ce sont 2.425 enfants et 744 adultes qui ont participé à l'opération dans dix-sept communes sur le thème « Les Droits de l'Homme ».

6. Assurance volontariat

Les Provinces bénéficient d'une aide financière de la Loterie Nationale pour payer une assurance collective gratuite organisée au niveau provincial. Cette assurance couvre tant la responsabilité civile que les dommages corporels et la protection juridique, à raison de 200 journées par an par association. En 2018, le Brabant wallon a accordé l'agrément à 146 associations pour un total de 17.837 journées de volontariat. Au niveau des secteurs d'activités, les associations qui sont sensibles à l'environnement sollicitent de plus en plus l'assurance volontariat.

4 | GRANDIR Centre de formation

1. Formation « Jeunes sapeurs » en Brabant wallon

p.57

2. Formation du personnel provincial

p.57

3. Centre de ressources pédagogiques (CRP*)

p.58



1. Formation « Jeunes sapeurs » en Brabant wallon

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, la réforme de la formation des membres opérationnels des zones de secours a ouvert la participation aux formations Bo1 (sapeur-pompier), Mo1 (sergent) et OFF2 (capitaine) aux élèves qui ne sont pas membres opérationnels des services publics de secours.

En outre, le Brabant wallon a été sensibilisé au manque de personnel volontaire et s'est inscrit dans une réflexion avec la Zone de secours du Brabant wallon. L'objectif des réflexions était de trouver une solution à cette pénurie de personnel et d'aider à renforcer les casernes en personnel volontaire.

Une autre volonté du Brabant wallon et de la Zone de secours était de féminiser les cadres. À l'heure actuelle, les services d'incendie n'ont ouvert leurs portes à du personnel féminin que très parcimonieusement.

En fin de cycle, le « Jeune sapeur » sera :

- breveté sapeur-pompier (Bo1) ;
- breveté secouriste-ambulancier ;
- préparé au Certificat d'aptitude fédéral, qu'il devra passer indépendamment de la formation ;
- physiquement apte au recrutement dans une zone de secours.

Les participants sont au nombre de 23, parmi eux, deux jeunes femmes. Les candidats sont soumis à un rythme de deux jours de formation FEU, un jour et demi de formation AMU (aide médicale urgente) et deux demi-jours de sport.

En s'inscrivant dans le projet, le Brabant wallon a souhaité que la formation s'organise dans un lieu adapté et a ainsi proposé que le poste avancé de Villers-la-Ville, non encore pourvu en personnel, soit utilisé pour cette formation. Déjà équipé de matériel, le site est idéal pour que les jeunes se familiarisent avec la vie en caserne en étant encadrés par des formateurs expérimentés. Les cours de sport sont quant à eux organisés au poste d'incendie de Nivelles.

Les jeunes participants au projet sont également préparés à obtenir le Certificat d'aptitude fédéral (CAF), indispensable pour être recruté dans une zone de secours.

2. Formation du personnel provincial

Le personnel provincial des trois domaines provinciaux (le Bois des Rêves, le DQGN* et le Château d'Hélécine) a bénéficié d'un programme de formation spécialement adapté aux institutions touristiques et dispensé par le Centre de compétences FOREM Tourisme de Marche-en-Famenne.

Les thèmes abordés ont été l'accueil touristique, la gestion de conflits dans un contexte d'accueil touristique, les techniques de communication orientées « clients », chef versus leader.

Une demande spécifique des services de promotion de la santé à l'école (PSE*) a été rencontrée en 2018. Les agents travaillant dans les PSE*, à savoir des administratifs, mais aussi du personnel médical (infirmières et médecins), ont été formés à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation d'un défibrillateur externe automatique.

Une trentaine d'agents ont pris part à cette action et ont pu tester la réanimation cardio-pulmonaire sur des mannequins ainsi que l'utilisation du défibrillateur externe automatique.

Ce type d'action a également été organisé pour les jeunes lors des jours blancs dans le cadre de l'opération Délibère-toi. Un badge spécifique a été créé par les relations publiques : le REACTION112.

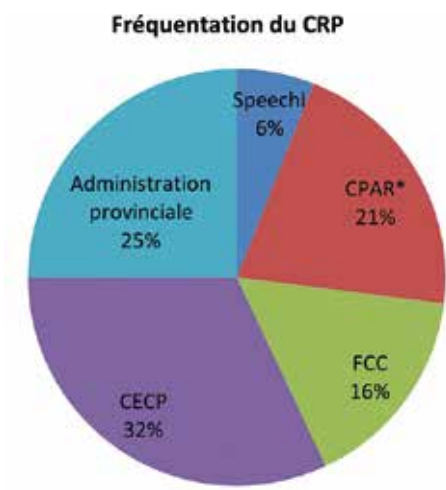


3. Centre de ressources pédagogiques (CRP*)

La FCC (Formation en Cours de Carrière), le CECp (Conseil de l’Enseignement des Communes et des Provinces), le Centre provincial de l’agriculture et de la ruralité (CPAR*) mais également les services de l’administration provinciale et un partenaire privé (Speechi) ont occupé les salles de formation du CRP* durant l’année 2018 pour un total de 198 jours de formation.

En plus des formations, le CRP* a accueilli, dans les salles de formations, des réunions pour certains services provinciaux et des auditions pour le service GRH* (+/- 200 occupations pour l’année 2018).

À nouveau, durant cette année 2018, et grâce aux différentes conventions signées avec les éditeurs, le CRP* a acquis plus de 300 nouveaux manuels scolaires en libre consultation.



5 | GRANDIR Agriculture

1. Promotion des producteurs locaux	p.61
2. Brochure « Ma ferme : ses saveurs et son accueil »	p.61
3. Soutien aux jeunes agriculteurs pour l'obtention du permis G (tracteur)	p.61
4. Formations continuées pour la prolongation des phytolicences détenues par les agriculteurs	p.62
5. Accueil de stagiaires dans le cadre du développement d'outils d'analyses pour la viticulture	p.62



1. Promotion des producteurs locaux



La plateforme logistique Made in BW, provenant de l'asbl Brabant wallon Agro-Qualité, est née de la volonté commune du Brabant wallon et du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne de soutenir le développement des producteurs locaux.

La mission de Made in BW est de faire connaître les produits locaux et de trouver des solutions à une difficulté majeure rencontrée dans le développement des circuits courts, à savoir la logistique.

Le site Internet www.madeinbw.be permet également de découvrir les produits locaux disponibles près de chez soi.

En 2018, Made in BW représente plus de 60 producteurs du Brabant wallon qui proposent près de 400 produits dans 140 points de vente (petites, grandes et moyennes surfaces) et s'apprête à encore mieux servir les intérêts des artisans-producteurs en accroissant les lieux de distribution par le biais des cuisines de collectivité.

2. Brochure « Ma ferme : ses saveurs et son accueil »

Éditée par le Brabant wallon, cette brochure regroupe les fermes pratiquant la vente directe de leurs produits ou proposant un logement touristique, ainsi que les fermes pédagogiques et s'inscrit dans la volonté de :

- promouvoir un commerce de proximité ;
- favoriser la rencontre directe entre producteurs et consommateurs ;
- promouvoir le terroir agricole en faisant connaître le savoir-faire et la qualité des produits locaux.

3. Soutien aux jeunes agriculteurs pour l'obtention du permis G (tracteur)

Compte tenu des grandes difficultés que rencontrent les jeunes agriculteurs pour trouver le matériel réglementaire et passer par leurs propres moyens le permis G (tracteur), le CPAR* a réitéré en 2018 son partenariat avec la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA) en lui octroyant une subvention de 9.500 €.

Ce partenariat donne l'opportunité aux jeunes agriculteurs de bénéficier de formations pratiques à la conduite de tracteurs avec passage des examens de permis G à un tarif avantageux, à savoir 125 € si le candidat n'est pas membre de la FJA ou 100 € s'il y est affilié.

Les objectifs de ce partenariat est important à plus d'un titre pour le secteur agricole car il :

- permet aux jeunes agriculteurs de se mettre en règle vis-à-vis de la législation en vigueur ;
- répond à une demande du secteur de pouvoir accéder à des cours pratiques de conduite d'un tracteur sur un véhicule réglementaire à proximité des exploitations situées en Brabant wallon ;
- facilite l'obtention de ce permis G par les jeunes, condition indispensable pour démarrer ou reprendre une exploitation agricole.

En 2018, les quatre sessions de formation ont eu lieu entre les mois d'avril et d'août sur la piste de l'École de Maîtrise Automobile de Nivelles.

Chaque session de cours a été suivie par une dizaine de jeunes agriculteurs, encadrés par des formateurs qualifiés du CPAR*.

À l'issue de chaque session, deux journées d'examens pratiques ont été organisées, plus de 90% des candidats ont obtenu leur permis G.

4. Formations continuées pour la prolongation des phytolicences détenues par les agriculteurs

Le CPAR* veille à ce que les agriculteurs soient en mesure de répondre adéquatement à une réglementation en constante évolution.

Le CPAR* a dès lors organisé en 2018 des formations et conférences spécifiquement destinées aux agriculteurs. Ces conférences dites « hivernales » sont organisées pour des raisons aisément compréhensibles de disponibilité des agriculteurs en cette saison.

Parmi celles-ci et conformément à une législation entrée en vigueur en 2015, le CPAR* a réédité une formation « phytolice nce » afin, d’une part, de permettre aux agriculteurs d’être tenus informés des évolutions techniques, scientifiques et réglementaires et, d’autre part, de les aider à conserver ou acquérir leur phytolice nce.

La phytolice nce est un certificat délivré par le gouvernement fédéral qui atteste que le détenteur dispose des compétences nécessaires à l’utilisation de produits phytopharmaceutiques afin de limiter autant que possible les risques de ces produits sur la santé humaine, animale et sur l’environnement.

Celle-ci ne peut être accordée qu’à une personne physique et est obligatoire pour les personnes qui :

- achètent, stockent ou utilisent des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel ou des adjuvants dans le cadre de leur activité professionnelle ;
- donnent des conseils sur les produits phytopharmaceutiques ou les adjuvants ;
- distribuent ou vendent des produits phytopharmaceutiques ou des adjuvants.

En 2018, le CPAR* a étoffé son offre de formations aux agriculteurs en leur proposant également une formation reconnue pour la prolongation des phytolicences et organisée en partenariat avec l’asbl Brabant wallon Agro-Qualité.

La première formation s’est tenue à Wavre le 1^{er} février 2018 et a enregistré un grand succès, plus de 250 agriculteurs ayant répondu positivement à ce rendez-vous.

En outre, le 20 avril 2018, le CPAR* a organisé en collaboration avec l’asbl ADALIA 2.0 une matinée de formation à destination des agents des services publics œuvrant dans les espaces verts portant sur la gestion différenciée et les alternatives aux pesticides.

5. Accueil de stagiaires dans le cadre du développement d’outils d’analyses pour la viticulture

Le CPAR* accueille régulièrement des stagiaires afin de leur permettre de s’impliquer concrètement dans le développement d’outils analytiques de laboratoires de soutien aux différents secteurs de productions brabançons wallons.

En 2018, un stagiaire de 4^e année d’ingénieur chimiste s’est consacré à la viticulture et a ainsi développé de nouvelles analyses permettant de doser le fer et le calcaire actif dans le sol.

Les résultats de ces dosages permettront de proposer aux viticulteurs ces analyses spécifiques pour l’implantation des vignes et le choix des porte-greffes.

Il a résulté de ce stage une adaptation des analyses du CPAR* vis-à-vis des normes existantes et des équipements. En cours de validation, ces nouvelles analyses permettront aux viticulteurs d’obtenir des conseils spécifiques pour l’implantation et la fertilisation de leurs vignes.

6 | GRANDIR Cultiver ses talents

1. Place aux Livres	p.65
2. La culture dans les écoles secondaires	p.65
3. Opération Tremplin	p.65



1. Place aux Livres

Lancée en janvier 2016, la biblio-camionnette Place aux Livres a pour objectif de promouvoir la lecture, l'accès à la culture et à l'information pour la population brabançonne wallonne. Ce service est organisé par un partenariat entre le Brabant wallon et l'asbl Promolecture qui a reçu en 2018 une subvention de 130.000 € pour gérer ce projet.

Cette bibliothèque itinérante dispose déjà d'un dépôt de 65.000 ouvrages qui sont mis à disposition des habitants du Brabant wallon lors du passage du véhicule ou sur réservation préalable, concernant des thématiques diverses allant de la psychologie aux sciences humaines en passant par la philosophie, les domaines artistiques ou encore la littérature d'ici et d'ailleurs, contemporaine et plus ancienne.

Place aux Livres offre trois axes :

- axe orienté « écoles » et « associations » : il s'adresse prioritairement aux écoles maternelles et primaires du Brabant wallon afin de favoriser le goût de la lecture auprès des plus jeunes. En 2018, 47 écoles étaient inscrites à Place aux Livres ce qui représente approximativement 4.800 écoliers et 260 enseignants. Le service propose des dépôts de livres thématiques, en multiples exemplaires, des animations dans les classes telles que « Lire des films », « Lectures de kamishibai », « Ma première araignée » (atelier écriture et arts graphiques), « Découverte de la culture manga » (avec initiation au dessin), « Atelier autour de l'immigration et des migrants », etc. De plus, 36 crèches ont bénéficié des dépôts de livres ou du passage de la biblio-camionnette, de même que cinq maisons de jeunes et huit écoles des devoirs ou garderies, dont six ouvertes aux lecteurs adultes. En 2018, une quarantaine d'animations ont été données dans les écoles primaires, secondaires et écoles de devoirs, une trentaine d'animations ont été données dans les crèches, à l'ONE ou chez les accueillantes, et une dizaine d'animations ont été organisées pour un public handicapé adulte, hospitalisé ou de personnes âgées.

- axe orienté « communes » : un service à destination des particuliers est organisé en étroite collaboration avec les communes qui le souhaitent. Des partenariats avec des écoles de devoirs, des musées, des garderies, des centres culturels, etc. ont été développés.

- axe orienté « événements à la demande » : la camionnette et son décor peuvent être installés au sein d'un événement emblématique et des activités thématiques en lien avec la lecture sont proposées. À titre d'exemples, Place aux Livres était présent lors de la Garden Party à Waterloo, Le Livre tout Proche à La Hulpe, BW en fête à Wavre, Boire des Vers à Nivelles, La Foire du Livre de Villers-la-Ville, L'île aux enfants à Hélécine, Plaine de jeux à Nivelles, Waterloo 1815, etc.

2. La culture dans les écoles secondaires

Depuis six ans, le Brabant wallon développe de nombreux projets relatifs à l'art de la scène pour les élèves de l'enseignement secondaire :

- Bords de Scène est un concours de journalisme culturel proposé en partenariat avec l'asbl Ithac, où 239 élèves ont été invités à réaliser un document autour du spectacle « Camille » de François Ost. Pour les aider dans leur travail, ils ont rencontré un journaliste culturel, interviewé le metteur en scène de la pièce et participé à un atelier de jeu ;

- Du trac au tac ! est une opération théâtrale où 36 élèves, aidés par un comédien professionnel, ont créé des saynètes qu'ils ont jouées sur les planches du Centre culturel de Perwez lors d'un spectacle regroupant toutes les classes participantes ;

- des ateliers d'improvisation ont été organisés par l'asbl Improvisation.be dans vingt écoles secondaires, ce qui représente environ 300 élèves ;

- les animations de Place aux Livres dans les classes.

3. Opération Tremplin

Le Brabant wallon met en évidence des groupes musicaux amateurs du Brabant wallon et offre à ces talents une chance de professionnaliser leur démarche musicale. Quatre ou cinq talents, sélectionnés par un jury, sont ensuite accompagnés et formés par des professionnels. Ces groupes clôturent ensuite leur formation par un festival showcase à la Ferme du Biéreau à Louvain-la-Neuve.

7 GRANDIR

Grandir en s'amusant

- 1. Pass'sports en BW p.67
- 2. Tournoi sportif inter-réseaux « Shootez juste, Shootez sport » p.67
- 3. Vise ta forme p.67



1. Pass'sports en BW

L'objectif de l'opération Pass'sports en BW est d'encourager les jeunes de six à dix-huit ans à pratiquer régulièrement un sport. L'opération étant accessible à tous, elle permet également aux non affiliés de découvrir, sans frais, une ou plusieurs disciplines et de s'inscrire ensuite dans le club de leur choix.

En 2018, plus de 40.000 € ont été alloués à cette opération qui a permis à 497 jeunes de participer gratuitement à un des 21 stages proposés par les seize clubs partenaires.

2. Tournoi sportif inter-réseaux « Shootez juste, Shootez sport »

Ce tournoi s'adresse à l'ensemble des écoles secondaires du Brabant wallon. Trois catégories d'âge sont proposées, tant aux garçons qu'aux filles, dans quatre disciplines à savoir : mini-football, volley-ball, unihockey et korfball. En 2018, vingt écoles ont participé au tournoi, ce qui représente 130 équipes rassemblant 1.040 élèves.

Une aide financière de 200 € par équipe, par discipline et par catégorie d'âge est octroyée à l'établissement s'inscrivant aux éliminatoires. De plus, l'école obtient 150 € supplémentaires par équipe qualifiée en demi-finale et 150 € en finale. Ces subventions doivent servir à l'acquisition de matériel sportif et/ou à la prise en charge du coût de la location de cars pour les déplacements aux compétitions.

En parallèle à cette aide financière et de manière plus symbolique, un classement de l'école la plus sportive du Brabant wallon a été établi. Celui-ci repose sur une attribution de points octroyés par équipes inscrites et en fonction des résultats obtenus lors de la phase finale.

En 2018, l'Institut Saint-Albert de Jodoigne a remporté la médaille d'or, l'Athénée Royal de Nivelles la médaille d'argent et l'IPET* de Nivelles celle de bronze.

3. Vise ta forme

Depuis une dizaine d'années, le Brabant wallon sensibilise les élèves à l'importance d'une alimentation équilibrée et à la pratique régulière d'un sport. Une journée de clôture en avril finalise le projet sur une vraie piste d'athlétisme. En 2018, près de 1.050 élèves provenant de 31 écoles ont participé au projet.



-
- 1. Économie et emploi p.70
 - 2. Entrepreneuriat p.72

1 OSER Économie et emploi

1. Soutien aux salons de l'emploi

p.71

2. Go2Rêve

p.71



1. Soutien aux salons de l'emploi

Chaque année, le Brabant wallon soutient financièrement le salon « Un job à ta porte » et le salon de l'emploi de Braine-l'Alleud et organise, avec ses principaux partenaires que sont l'UCM* et le Forem, le Salon Jobs au PAMexpo.

Si depuis 2003 le nombre d'emplois en Brabant wallon n'a cessé de croître, un emploi sur quatre était un emploi d'indépendant. La création d'activité continuellement en hausse propulse le Brabant wallon comme la province wallonne la plus entrepreneuriale.

Pour sa 7^e édition, le Salon Jobs a eu lieu le 11 septembre et a accueilli 1.200 visiteurs, soit 20% de plus qu'en 2017. Une cinquantaine de stands représentant des entreprises privées et des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat étaient présents.

2. Go2Rêve

Orchestrée par l'asbl Alliance Centre BW, la plateforme Go2Rêve est devenue le pont permettant aux acteurs économiques de se fédérer et de se connecter aux filières des établissements scolaires. Tout stagiaire et tout accueillant peut y inscrire le profil proposé ou recherché. Grâce aux témoignages de chefs d'entreprises en classe, les étudiants découvrent une réalité de terrain qu'ils ne soupçonnaient peut-être pas. En 2018, plus de 2.000 élèves ont participé à l'opération.



2 OSER ENTREPRENEURIAT

1. Africa Belgium Business Week (ABBW)	p.73
2. BW Link	p.73
3. Stimul'I	p.73
4. SOWACCESS	p.74
5. Trophées Incidences de l'éco-innovation en Brabant wallon	p.74
6. Commerce et artisanat	p.75



1. Africa Belgium Business Week (ABBW)

Outre le soutien apporté, via contrat de gestion, à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant wallon, le Brabant wallon prend une part active dans l'ABBW organisé par l'asbl Africa Rise.

Ce forum unique en Belgique génère des opportunités d'affaires entre les continents européen et africain. C'est donc un rendez-vous devenu incontournable pour toutes les entreprises ou les acteurs économiques qui souhaitent s'ouvrir à l'international.

Pour la 5^e édition, la République du Congo fut le pays mis à l'honneur. Les secteurs les plus visés concernaient l'agro-industrie, l'énergie-environnement ainsi que le transport et la logistique. Cette édition fut marquée par la présence de 90 grands chefs d'entreprises africains en provenance de seize pays, la présence de 41 officiels belges, européens et québécois, la présence de 138 dirigeants d'entreprises européens et canadiens ainsi que les signatures d'une dizaine de contrats pendant et après le Forum.



2. BW Link

Ces after works économiques proposent aux responsables de très petites entreprises et aux indépendants d'accéder, dix fois par an, à des informations susceptibles de les aider dans leur développement. Il peut s'agir d'outils ou de services qu'ils peuvent solliciter auprès de prestataires régionaux, d'accompagnement dans une démarche dynamique, de renforcement de leur réseau en toute convivialité pour aborder ensemble des préoccupations communes. Une moyenne de 45 personnes prend part à ces sessions coorganisées avec l'UCM*.

3. Stimul'I

Stimul'I est un concours, initié par le Brabant wallon et confié à l'asbl CAP Innove, qui s'adresse aux élèves du dernier cycle. Son objectif est de stimuler l'esprit d'entreprise et d'innovation des jeunes à travers une expérience créative intense en petits groupes.

Les étudiants inscrits développent un projet innovant qui répond à une problématique rencontrée par un entrepreneur.

Durant plusieurs mois, au sein de leur école et avec l'aide des coaches de Stimul'I, ils travaillent sur une solution pour, in fine, présenter leur projet devant un jury d'experts lors d'un grand événement de clôture.

En 2018, les étudiants ont travaillé sur les problèmes d'accessibilité, de mobilité et de gestion de déchets du Festival Inc'Rock.



4. SOWACCESS

En Wallonie, 24% des entreprises seront à remettre dans les cinq ans. En Brabant wallon, 6.128 entreprises seront donc potentiellement transmissibles.

La SOWACCESS (Société Wallonne d'Acquisitions et de Cessions d'Entreprises, filiale du Groupe SOWALFIN), principal acteur dans le registre des cessions, a deux missions principales :

- la sensibilisation, l'information, l'orientation des entrepreneurs et futurs entrepreneurs ;
- le rapprochement des cédants et des repreneurs via ses plateformes (plateforme PME et plateforme affairesàsuivre.be).

Le Brabant wallon accueille au sein de ses bâtiments les sessions de formation organisées par la SOWACCESS. En 2018, seize sessions ont été organisées, permettant à dix-huit repreneurs d'obtenir des outils leur donnant la possibilité de se diriger vers une plus grande réussite.

5. Trophées Incidences de l'éco-innovation en Brabant wallon

Ce concours, destiné aux entreprises, agriculteurs, associations, particuliers et services publics installés en Brabant wallon, a pour objectif de sensibiliser les acteurs économiques brabançons wallons aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la société actuelle. L'initiative s'inscrit dans une démarche de transition du Brabant wallon vers un modèle plus durable en favorisant l'éco-innovation.

Les lauréats reçoivent respectivement :

- lauréat entreprise : un chèque de 2.000 € et un accompagnement par CAP Innove d'une valeur de 2.500 € ;
- lauréat association : un chèque de 2.000 € et un accompagnement par CAP Innove d'une valeur de 2.500 € ;
- lauréats agriculture : trois chèques de respectivement 3.000, 2.000 et 1.000 € ;
- lauréat service public : un accompagnement par CAP Innove d'une valeur de 2.500 €.



6. Commerce et artisanat

Le Brabant wallon soutient et promeut les artisans en les associant aux manifestations organisées par le Brabant wallon, leur permettant de rencontrer un public néophyte ou convaincu, telles que :

- le salon Arti'BW (2.530 visiteurs)



- les Tables gourmandes (environ 2.500 personnes)



- le Marché du chocolat (plus de 3.500 participants)



- ou encore le salon Créations (environ 2.500 visiteurs).





1. Santé	p.78
2. Cohésion sociale	p.82
3. Aides au logement	p.88

1 | PARTAGER SANTÉ

1. Service Provincial de Promotion de la Santé à l'École (SPPSE*)	p.79
2. Service de santé mentale (SSM*) provincial et ses trois antennes	p.80
3. Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI*)	p.80



1. Service Provincial de Promotion de la Santé à l'École (SPPSE*)

Le SPPSE* comprend cinq centres situés à Tubize, Nivelles, Ottignies, Wavre et Jodoigne.

Il accueille 24.029 élèves sous tutelle dans 139 implantations scolaires dont 6.880 en maternelle, 11.899 en primaire, 5.001 en secondaire et 249 à la Haute École Lucia de Brouckère à Jodoigne.

Les décrets relatifs à la promotion de la santé à l'école du 20 décembre 2001 et du 16 mai 2002 précisent les obligations :

- mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé ;
- suivi médical des élèves comprenant les bilans de santé individuels et la politique de vaccination promue par la FWB* ;
- prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles : information des écoles, sensibilisation aux symptômes d'alerte et aux premiers soins, intervention ciblée des équipes en cas de méningite et autres maladies, conseils aux parents et aux enseignants ;
- établissement d'un recueil standardisé de données sanitaires.

Zoom sur la politique de vaccination

Le PSE* a un rôle de promotion de la vaccination et d'information. L'équipe explique aux élèves en début d'année le ou les vaccins qui le concernent lors d'un passage en classe. Les parents reçoivent le dépliant fourni par l'ONE expliquant les objectifs poursuivis par la vaccination. Avec l'accord des parents, la vaccination est encodée dans le système E-vax qui permet à tout médecin de savoir quels sont les vaccins administrés à son patient par le service PSE*.

La vaccination en PSE* permet de réduire les inégalités sociales de santé en proposant à chaque parent la vaccination au cours du bilan de santé et à l'école.

Les parents se voient proposer la vaccination par un courrier explicatif comprenant un talon réponse. Ce dernier indiquera le choix du parent, à savoir faire vacciner son enfant par le médecin traitant, par la médecine scolaire ou le refus de toute vaccination.

Les vaccins administrés gratuitement sont les suivants :

- en deuxième primaire : le vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la polio, le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons pour les enfants qui ne l'auraient pas reçu vers 18 mois et la méningite C ;
- en sixième primaire : la deuxième dose du vaccin rougeole, rubéole et oreillons ;
- en deuxième secondaire : la vaccination contre le papillomavirus ;
- en quatrième secondaire : la vaccination contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche de même que le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons ;
- en enseignement supérieur : les étudiants sont vaccinés contre l'ensemble des vaccins mis à disposition par la FWB* et par les vaccins contre les hépatites A et B.

Le service PSE* est également à disposition des autorités sanitaires pour une vaccination spécifique, comme ce fut le cas il y a quelques années avec la grippe H1N1.

2. Service de santé mentale (SSM*) provincial et ses trois antennes

Le SSM* provincial développe des activités dans ses trois antennes qui se situent à Nivelles, Jodoigne et Tubize. Ces trois antennes permettent à l’Institution provinciale d’offrir un service d’accompagnement en santé mentale dans l’Est et dans l’Ouest du Brabant wallon, et même d’offrir deux implantations dans la zone occidentale, plus peuplée.

Ses équipes pluridisciplinaires travaillent au bien-être des habitants du Brabant wallon et répondent aux besoins spécifiques de chaque patient. Le SSM* s’adresse à tout public présentant une souffrance psychologique : enfants, adolescents, adultes et personnes âgées avec des attentions particulières pour certains publics en fonction de la composition de l’équipe pluridisciplinaire (médecins psychiatres et pédopsychiatres, psychologues, assistants sociaux, logopèdes, psychomotriciens, thérapeutes du développement et secrétaires). Tout type de problématique est analysé mais le SSM* provincial reste particulièrement attentif à l’accueil de situations complexes.

À Nivelles, la pédopsychiatre, les psychothérapeutes, les assistantes sociales et la logopède proposent des suivis individuels ou familiaux en cothérapie et collaborent avec la prison et la Maison de Justice de Nivelles. Accueillant un public tout venant, l’équipe est plus particulièrement orientée vers la petite enfance.

À Tubize, l’équipe pluridisciplinaire est constituée de psychothérapeutes et de travailleurs sociaux. Elle accueille plus particulièrement les adultes. Le travail peut être individuel, familial ou même en groupes thérapeutiques. L’équipe, favorisant le travail en réseau, propose des consultations décentralisées à Braine-le-Château et à Rebecq.

À Jodoigne, l’équipe est constituée d’une pédopsychiatre, de psychothérapeutes, de travailleurs sociaux, d’une logopède et d’une psychomotricienne. Le service accueille des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Les consultations sont individuelles ou familiales. Des groupes thérapeutiques, basés sur le média artistique, y sont organisés de même qu’un groupe spécifique pour personnes âgées.

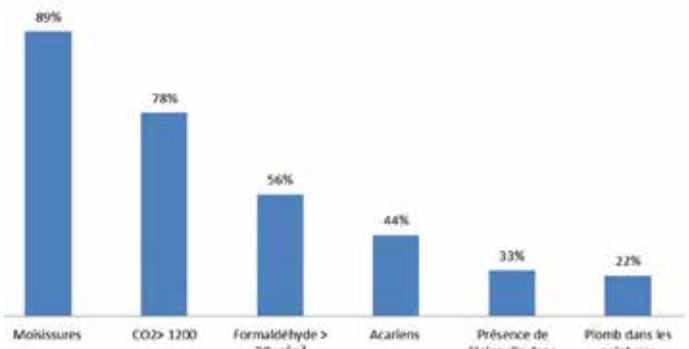
3. Service d’Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI*)

Analyse des polluants intérieurs dans les écoles

Depuis janvier 2017, le SAMI* a ouvert ses services aux écoles dépendantes du SPPSE*.

Suite à des demandes d’écoles ne dépendant pas du SPPSE* et au peu de demandes d’écoles dépendantes du SPPSE* (trois écoles en 2017), le Brabant wallon a décidé d’étendre en 2018 le passage du SAMI* à toutes les écoles du Brabant wallon qui en feraient la demande.

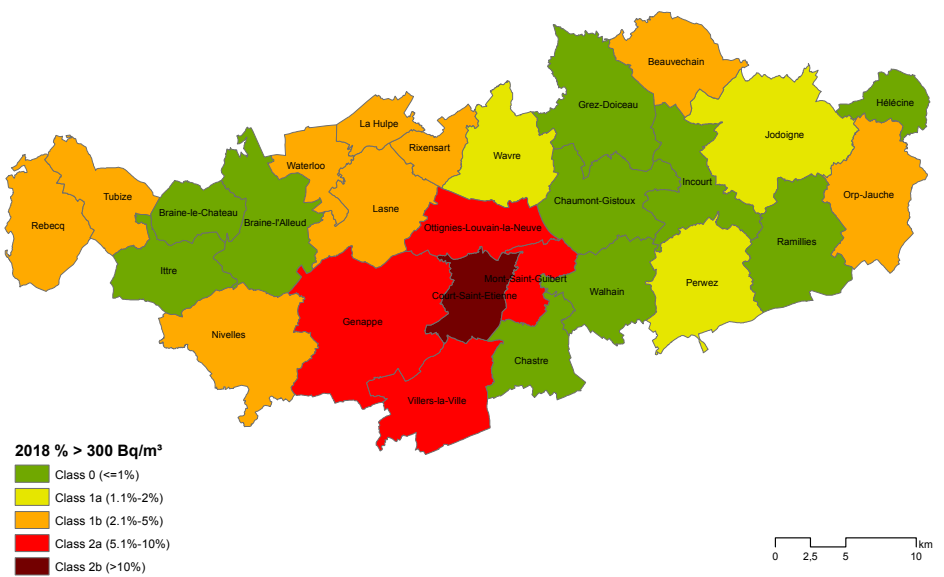
Depuis 2017, le SAMI* a reçu onze demandes de passage dans des écoles. Cela concernait seize écoles dont neuf écoles communales. Sept écoles sont actuellement en cours d’analyse.



Zoom sur l’action radon

Inodore, incolore et insipide, le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans les sols et les roches. Depuis le sous-sol, il peut s’infiltrer dans n’importe quel bâtiment par les fissures, les passages des tuyaux sanitaires et de chauffage, etc. Lorsqu’il est inhalé, il atteint les poumons et irradie les tissus, ce qui peut provoquer un cancer, faisant du radon la deuxième cause de cancer du poumon dans notre pays.

L’Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN*) a réparti les zones à risque radon selon cinq classes, en fonction du pourcentage de bâtiments mesurés dépassant le niveau d’action de 300Bq/m³, le niveau d’action étant la concentration au-delà de laquelle il faut éviter toute exposition au radon.



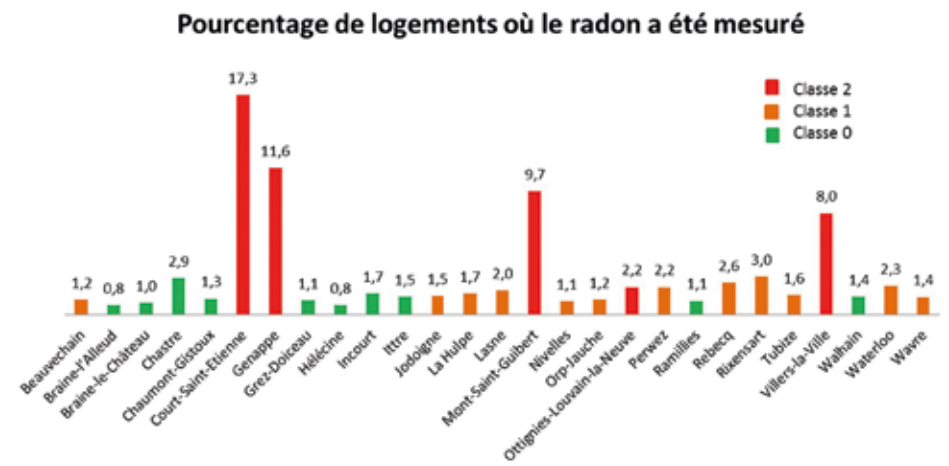
Chaque année, depuis 2013, le SAMI* du Brabant wallon, en collaboration avec les autres SAMI* wallons, le SAMI* de Bruxelles et l’AFCN*, organise une campagne d’information, de sensibilisation et de détection du radon nommée «Action Radon».

Entre octobre et décembre, les citoyens peuvent commander un test radon sur le site www.actionradon.be au prix de 20 €, comprenant le détecteur de mesure, l’analyse par un laboratoire spécialisé et les conseils éventuels de remédiation adaptés selon la concentration de radon dans le logement.

Chaque année, depuis 2016, un courrier personnalisé est envoyé à chaque commune du Brabant wallon. Celui-ci reprend des informations sur le radon et l’action, le niveau de risque radon de la commune, le nombre de mesures réalisées dans la commune et la concentration la plus élevée mesurée.

En 2018, 777 détecteurs de radon ont été commandés et placés via l’action radon. Les analyses des détecteurs sont en cours.

Approximativement 2,7% des logements brabançons ont effectué une mesure du radon.



2 | PARTAGER COHÉSION SOCIALE

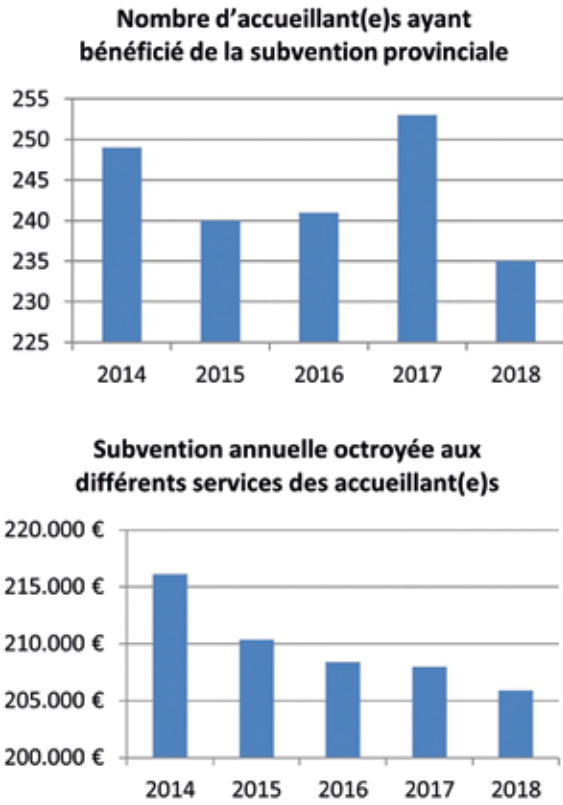
1. Accueil de la petite enfance	p.83
2. Aides aux personnes porteuses d'un handicap	p.84
3. Politique en matière de coopération au développement	p.85
4. « Annoncer la Couleur » : bilan 2018	p.86
5. Bilan de la campagne Ruban blanc 2018	p.86



1. Accueil de la petite enfance

Nouveau statut pour les accueillant(e)s conventionné(e)s

Depuis 2014, le Brabant wallon permet aux accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s du Brabant de wallon de bénéficier d'une prime d'un montant maximum de 1.000 € afin de lutter contre le statut précaire des accueillant(e)s.



Lors de l'adoption, en 2014, du règlement provincial relatif au subventionnement des services d'accueillant(e)s conventionné(e)s du Brabant wallon, il avait été

décidé d'octroyer cette prime le temps que le statut des accueillant(e)s soit revu et valorisé.

Dans le cadre de leurs activités, les accueillant(e)s ne perçoivent en effet qu'une faible indemnité par rapport aux heures prestées, n'ont pas droit à des congés payés, ni à un pécule de vacances, ni à une indemnité de licenciement, ni à la prépension, ni au chômage, et ne touchent qu'une faible indemnité lorsque les enfants ne sont pas présents.

Depuis décembre 2017, une certaine avancée a néanmoins pu être réalisée puisque la FWB* a lancé un projet pilote visant à entamer le passage au statut salarié des accueillant(e)s conventionné(e)s.

Ainsi, les accueillant(e)s retenu(e)s dans le cadre de ce projet pilote signeront un contrat de travail à domicile de type « employé » avec le PO* de leur service. Par ailleurs, en plus de leur salaire, ils (elles) vont percevoir un forfait de 10 % calculé sur leur rémunération brute annuelle afin de compenser une partie de leurs frais liés à leur activité à domicile.

Cette avancée est significative car ils (elles) vont désormais obtenir le statut de salarié(e), avec tous les avantages que cela comporte, notamment en termes de droits sociaux.

Au niveau du Brabant wallon, 31 accueillant(e)s sont déjà concerné(e)s par ce nouveau statut.

Projet de location par l'APIBW* de maisons adaptées à l'accueil des enfants pour les accueillant(e)s à domicile

En janvier 2018, l'APIBW* a innové en proposant à la location, dans le nouveau Domaine des Vallées à Grez-Doiceau, deux maisons aux loyers réduits et destinées à l'accueil de la petite enfance.

Ce projet original répond à la fois aux demandes des habitants du quartier en matière de garde d'enfants et permet aux locataires de bénéficier d'un logement avec une partie privée et d'un rez-de-chaussée adapté à l'exercice de leur fonction, le tout avec un loyer très attractif.

Le prix de location de ces maisons se situe en effet 30 % en-dessous du prix du marché, sans compter qu'il n'y a par ailleurs aucun investissement à réaliser pour commencer l'activité, puisque le logement a été conçu en intégrant les différentes normes applicables au secteur.

Ainsi, en collaboration avec l'Intercommunale sociale du Brabant wallon, une accueillante d'enfants salariée a déjà pu être sélectionnée pour pouvoir intégrer ce logement, et un second recrutement est en cours.

Face au succès rencontré par cette initiative et à l'engouement suscité, d'autres projets de ce type se réaliseront probablement dans de nouveaux quartiers du Brabant wallon.

2. Aides aux personnes porteuses d'un handicap

Soutien à l'asbl Les Jacinthes

Depuis de nombreuses années, une des priorités du Brabant wallon est de mener une politique de soutien à l'égard de la personne handicapée. Cette aide peut prendre différentes formes dont l'octroi de subventions pour des projets d'investissements visant la construction de bâtiments, des mises en conformité aux normes de différentes institutions visant un public handicapé, aménagement et rénovation d'institutions, des achats de véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite, etc.

En 2018, une subvention de 150.000 € a été octroyée à l'asbl Les Jacinthes de Braine-le-Château pour son projet de soutien à la construction d'un bâtiment neuf du service d'accueil de jour pour enfants, adolescents et adultes atteints de déficience mentale sévère et profonde, et en faveur de la réaffectation des locaux pour la section des jeunes enfants autistes non-verbaux.



Règlement provincial relatif au subventionnement des Entreprises de Travail Adapté (ETA*)

Les ETA* jouent un rôle important dans le développement de l'intégration des personnes handicapées par l'insertion professionnelle de ces personnes en situation de handicap (physique, mental, psychique).

Les trois ETA* du Brabant wallon sont le Village N°1 Reine Fabiola à Ophain, Axe-dis à Limal et l'Atelier Protégé Nivellois.

En 2018, le Brabant wallon a octroyé 25.000 € répartis entre les différentes ETA* selon différents critères : nombre de sièges d'exploitation et nombre de personnes mises au travail l'année précédant la demande de subvention.

Zoom sur deux activités proposées aux résidents des instituts médico-pédagogiques (IMP*) : Specials Olympics Belgium et l'activité judo

Les Specials Olympics Belgium ont pour objectif de donner la possibilité aux personnes porteuses d'un handicap de s'épanouir et de s'intégrer via le sport.

Les résidents du service d'accueil de jour pour adultes Les Accacias d'Hévillers, ainsi que ceux du service résidentiel de nuit pour adultes et du service résidentiel pour adultes Le Colombier de Nivelles, y défendent chaque année les couleurs du Brabant wallon dans diverses disciplines telles que le bocce, le tennis de table, le badminton, la natation et l'athlétisme.

La préparation à cet événement annuel se déroule tout au long de l'année, par des entraînements hebdomadaires avec les coachs éducateurs, les ateliers sport pour Les Accacias et encore lors de compétitions organisées par la Fédération Multisports Adaptés (FéMA).

En 2018, quinze médailles ont été remportées :

- en athlétisme : deux médailles d'or, quatre d'argent et une de bronze ;
- en bocce : deux médailles d'or, une d'argent et trois de bronze ;
- en saut : une médaille de bronze ;
- en tennis de table : une médaille d'or.

L'activité judo est dispensée à l'IMP* d'Hévillers depuis 2014 par deux judokas



professionnels (Messieurs Cédric Taymans et Frédéric Georgery). Elle a pour but principal de développer chez les jeunes des valeurs comme le dépassement de soi, le respect et le courage.

Cette activité hebdomadaire permet également d'acquérir des notions comme l'hygiène de vie et la condition physique.

Au terme des programmes précédents, des modifications significatives ont été remarquées chez les jeunes : les enfants ont acquis une certaine discipline et montrent plus de respect envers les surveillants et professeurs.



3. Politique en matière de coopération au développement

Depuis de nombreuses années, un des objectifs du Brabant wallon est d'aider les peuples défavorisés du sud en apportant via une asbl, une association de fait ou une ONG, une contribution directe à la population locale.

Le Brabant wallon accorde également son aide aux associations qui proposent des projets en matière d'éducation au développement pour autant que le projet ait un impact mesurable en Brabant wallon.

En 2018, dix-huit associations ont reçu une aide financière afin de développer un projet précis principalement dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, pour un budget total de 67.500 €.

À titre d'exemple pour l'année 2018, une subvention de 5.000 € a été octroyée à l'asbl Tagast In Imawalane de Rixensart pour son projet de soutien à l'école primaire communautaire et pensionnat d'Ib'Dnaza au Niger afin de couvrir quatre mois de la masse salariale annuelle.

Cette asbl a comme objectif d'apporter son appui au développement des populations d'Afrique, notamment les éleveurs nomades du Niger.



4. «Annoncer la Couleur»: bilan 2018

«Annoncer la Couleur» est un programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale qui met à disposition des (futurs) enseignants une série de moyens pédagogiques et financiers permettant aux élèves d'agir en citoyens responsables, conscients de l'importance de la solidarité internationale et contribuant à un monde plus juste.

Financé par la Coopération belge au développement et coordonné depuis l'Agence belge de développement, «Annoncer la Couleur» est mis en œuvre sur le terrain depuis 1998, en partenariat avec les Institutions provinciales du Brabant wallon, du Hainaut, du Luxembourg, de Namur, le Centre Culturel Les Chiroux pour la Province de Liège et la COCOF pour Bruxelles-Capitale.

L'objectif spécifique du programme est que les écoles intègrent les initiatives d'éducation à la citoyenneté mondiale dans leurs pratiques et utilisent des ressources et des appuis de qualité.

Voici quelques exemples de réalisations en 2018 :

- l'organisation et l'animation de sept séances de formation qui ont rassemblé 100 participants (enseignants, futurs enseignants de hautes écoles pédagogiques) ;
- la co-animation de cinq journées de formation en collaboration avec les partenaires provinciaux du programme ;
- le soutien financier et l'encadrement de sept projets scolaires (rencontre avec les enseignants, conseils, évaluation) ;
- l'adaptation et la mise à jour d'une formation « Qu'est-ce que la citoyenneté mondiale – comprendre et passer à l'action avec ses élèves » ;
- le prêt de 270 ressources pédagogiques et didactiques aux acteurs de l'éducation (documentaires, films, dossiers, jeux, ouvrages de jeunesse, périodiques, BD, valises pédagogiques, etc.) ;

- l'animation, le 27 avril 2018, d'un atelier pour les enseignants, dans le cadre de la journée Inspiration «Annoncer la Couleur» (échange d'expériences) ;

- le relais entre le public d'enseignants et les structures éducatives actives en éducation à la citoyenneté mondiale.

5. Bilan de la campagne Ruban blanc 2018

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser sur la thématique des violences faites aux femmes.

Outre le partenariat récurrent avec les communes et les zones de police, une grande action de sensibilisation s'est déroulée à Louvain-la-Neuve du mardi 27 au jeudi 29 novembre 2018.

Un stand équipé d'une selfie box, installé sur la Grand-Place, a accueilli les passants, principalement des étudiants, qui ont été invités à immortaliser leur soutien à la lutte contre les violences faites aux femmes ainsi qu'à adhérer au slogan de la campagne en signant une charte.

L'action s'est clôturée par un rassemblement le jeudi 29 novembre sur la Place Montesquieu afin de former un ruban blanc humain.

500 signatures ont été récoltées, 800 personnes ont visité le stand et 100 personnes ont participé au rassemblement.

Le personnel provincial s'était également mobilisé lors du lancement de la campagne en formant un ruban blanc humain sur la Place du Brabant wallon.



3 | PARTAGER AIDES AU LOGEMENT

1. Primes à la cohésion territoriale	p.89
2. Primes à l’adaptation	p.89
3. Intervention pour les frais de téléphone, d’Internet et des appareils de téléalarme	p.89
4. Agence immobilière sociale du Brabant wallon (AIS-BW*)	p.90



1. Primes à la cohésion territoriale

Depuis 2014, le Brabant wallon octroie des primes permettant aux jeunes de s’implanter durablement sur le territoire, en favorisant leur domiciliation dans un logement pérenne.

Cette aide permet d’alléger les remboursements de l’emprunt hypothécaire contracté pour acheter, construire ou rénover un logement en Brabant wallon.

En 2018, 286 nouvelles primes ont été octroyées.

79 % des bénéficiaires vivent en maison et les 21 % restant en appartement.

La moyenne d’âge des bénéficiaires est de 30 ans pour les hommes et de 29 ans pour les femmes.

67 % des bénéficiaires sont des couples, 17% sont des femmes seules et 16 % des hommes seuls.

2. Primes à l’adaptation

Au profit des seniors

Ces primes s’adressent à toute personne souhaitant adapter son logement pour accueillir un proche âgé de 65 ans et plus.

La prime est également destinée aux personnes âgées de 65 ans et plus qui souhaitent adapter leur logement pour pouvoir s’y maintenir.

En pratique, le Brabant wallon octroie une prime égale à 50 % du coût des travaux avec un maximum de 3.000 €.

En 2018, 54 primes ont été octroyées par le Collège provincial pour un montant global de 138.490 €.

Au profit des personnes porteuses d’un handicap

La prime vise directement les travaux et frais réalisés en vue d’accueillir une personne handicapée ou de maintenir une personne handicapée à son domicile.

Le Brabant wallon intervient à hauteur de 50 % (en cas d’intervention de l’Agence pour une Vie de Qualité) ou de 70 % (sans intervention de celle-ci) du prix avec un plafond de 3.000 € ou de 6.000 €.

En 2018, 53 primes ont été octroyées par le Collège provincial pour un montant global de 172.142 €.

3. Intervention pour les frais de téléphone, d’Internet et des appareils de téléalarme

Le 1^{er} mars 2018, un nouveau règlement prévoyant une intervention financière au profit des personnes âgées ou handicapées pour les frais de téléphone, d’Internet et des appareils de téléalarme a été adopté.

Le montant de l’intervention dans les frais de placement est de :

- 35 € pour le placement du téléphone ;
- 35 € pour le placement d’une connexion Internet ;
- 35 € pour le placement du système de télévigilance.

Le montant de l’intervention mensuelle dans les frais d’abonnement est fixé à :

- 5 € dans les frais d’abonnement du téléphone ou du GSM ;
- 5 € dans les frais d’abonnement à Internet ;
- 10 € dans les frais d’utilisation du système de télévigilance.

Sur l’année 2018, 409 personnes ont bénéficié de l’aide pour un montant total de 75.000 €, répartis entre 372 personnes âgées et 37 personnes handicapées.

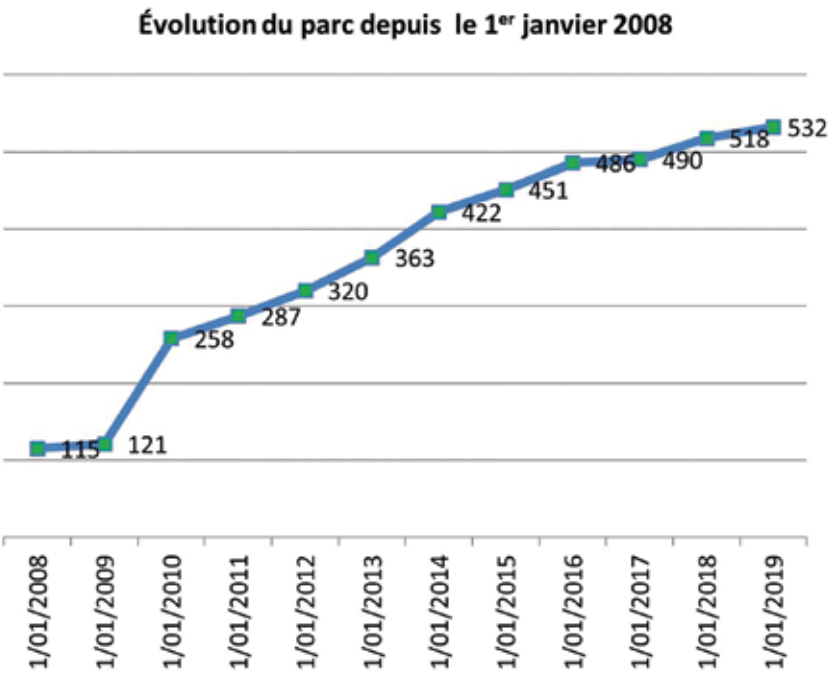
Parmi ces bénéficiaires, 51 ont eu droit à une intervention pour un abonnement Internet, soit un équivalent de 3.060 €.

4. Agence immobilière sociale du Brabant wallon (AIS-BW*)

Le Brabant wallon soutient l’AIS-BW* par contrat de gestion avec, en 2018, un subside de fonctionnement de 711.908 €, ainsi que la mise à disposition de moyens humains et de bureaux.

Au 31 décembre 2018, l’AIS-BW* disposait de 525 logements en gestion couvrant les 27 communes du Brabant wallon, faisant de l’AIS-BW* la plus grande agence immobilière sociale de Wallonie, ainsi que le 2° acteur public d’accès au logement en Brabant wallon, derrière les Sociétés de logement public (SLSP).

Par ailleurs l’AIS-BW* se positionne en véritable partenaire des communes et CPAS* afin d’optimiser l’offre de logements accessibles sur leur territoire. Ce sont neuf CPAS* du Brabant wallon qui ont conclu une convention avec l’AIS-BW* en ce sens en 2018.



LEXIQUE

AFCN : Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire

AIS-BW : Agence immobilière sociale du Brabant wallon

AMO : Service d’Aide en Milieu Ouvert

APIBW : Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon

BO : Bassin d’orage

CCBW : Centre culturel du Brabant wallon

CCO : Centre culturel d’Ottignies-Louvain-la-Neuve

CDLD : Code de la démocratie locale et de la décentralisation

CDT : Contrat de développement territorial

CEFA : Centre d’éducation et de formation en alternance provincial

CEPES : Centre d’Enseignement Secondaire Provincial de Jodoigne

COBW : Contrat d’objectifs du Brabant wallon

CPAR : Centre provincial de l’agriculture et de la ruralité

CPAS : Centre public d’action sociale

CPJ : Conseil provincial des jeunes

CPMS : Centre psycho-médico-social

CRP : Centre de ressources pédagogiques

DQGN : Dernier Quartier Général de Napoléon

EPM : École Provinciale des Métiers à Nivelles

ETA : Entreprise de Travail Adapté

ETP : Équivalent temps plein

FWB : Fédération Wallonie-Bruxelles

GRH : Gestion des ressources humaines

IMP : Institut médico-pédagogique

IPAM : Institut Provincial des Arts et Métiers de Nivelles

IPES T : Institut Provincial d’Enseignement Secondaire de Tubize

IPES W : Institut Provincial d’Enseignement Secondaire de Wavre

IPET : Institut Provincial d’Enseignement Technique de Nivelles

IPFC : Institut Provincial d’Enseignement de Promotion Sociale et de Formation Continué

ITP : Institut Technique Provincial de Court-Saint-Etienne et site de La Hulpe

MTBW : Maison du Tourisme du Brabant wallon

PIU : Plan interne d’urgence

PO : Pouvoir Organisateur

PSE : Promotion de la santé à l’école

RGPD : Règlement général sur la protection des données à caractère personnel

SAMI : Service d’Analyse des Milieux Intérieurs

SIPP : Service interne de prévention et de protection au travail

SPPSE : Service provincial de promotion de la santé à l’école

SSM : Service de santé mentale

UCM : Union des Classes Moyennes

ZEC : Zone d’expansion de crue

ZIT : Zone d’immersion temporaire

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial du Collège provincial	03
VOLET 1 - ADMINISTRATION PROVINCIALE	07
Budget	08
Recettes à l'ordinaire.....	08
Dépenses à l'ordinaire	08
Financement du service extraordinaire.....	09
Résumé	09
Gestion des ressources humaines (GRH*)	10
Cadre du personnel enseignant subventionné	10
Assouplissement des conditions d'accès à l'évolution de carrière et à la promotion.....	11
Revalorisation des premiers échelons	11
Organisation des épreuves de recrutement statutaire	11
Implémentation du logiciel de gestion du personnel Kelio	11
Participation à divers salons de l'emploi.....	12
Focus sur la deuxième édition du salon « Un job à ta porte »	12
Focus sur la septième édition du salon « Jobs 2018 »	12
Présentation des activités des services fonctionnels.....	13
Mise en conformité au RGPD*	13
Processus qualité – focus sur les processus informatiques	13
Modification des onglets du site Internet.....	13
Organisation de BW en fête	13
Lancement de la campagne institutionnelle « Le BW pour vous »	14
Première édition des Gourmandises d'Hiver	14
Passation de marchés publics.....	14
Institut Technique Provincial (ITP*) de Court-Saint-Etienne:	
rénovation de la salle polyvalente et des salons de coiffure.....	15
Institut Provincial des Arts et Métiers (IPAM*) et Institut Provincial d'Enseignement de	
Promotion Sociale et de Formation Continué (IPFC*) de Nivelles:	
rénovation de la scène de la salle de spectacle.....	15

Bois des Rêves : réalisation d'un chemin en pavés.....	15
Visite de l'IPFC* par la Province du Hainaut dans le cadre du Plan POLLEC.....	15
Inauguration du Bloc D au bâtiment Vinci	16
Acquisition d'un nouveau bâtiment administratif dans le zoning Nord de Wavre	16
Clôture du Contrat d'objectifs du Brabant wallon (COBW*)	
et élaboration de la méthodologie du Programme Stratégique Transversal (PST*)	16
Organigramme fonctionnel de l'administration	17

SUPRACOMMUNALITÉ	19
La supracommunalité en Brabant wallon.....	20

VOLET 2 - DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS	23
Vivre	25
Culture, loisirs et tourisme	26
Création de la Maison du Tourisme du Brabant wallon (MTBW*).....	27
Réalisation d'une vidéo sur Villers-la-Ville	27
Évolution du numérique dans la promotion touristique du Brabant wallon	27
Participation à des foires et salons touristiques	27
Subventions à caractère folklorique.....	27
Soutien au développement d'infrastructures sportives.....	28
Soutien à l'organisation d'événement sportif	28
Opération « C'est joué près de chez vous »	28
Salon « Le Livre tout Proche ».....	28
Appel à projets à destination des centres culturels	29
Bois des Rêves.....	29
Fréquentation générale	29
Fréquentation des piscines.....	29
Événements	29
Collaboration avec le Musée de l'eau et de la fontaine	30
Château d'Hélécine.....	30
Fréquentation générale	30
Événements	30
Création de la bière « Château d'Hélécine ».....	31

Dernier Quartier Général de Napoléon (DQGN*)	32
Fréquentation générale	32
Marmaille&co : animations en famille pendant les congés scolaires	32
Animations.....	32
Adaptation du musée aux personnes déficientes visuelles	33
Animation pédagogique sur mesure pour les groupes scolaires	34
Nouveau site web accessible à tous	34
Appui logistique aux services et associations (centre de prêt de matériel)	34
Nombre de demandes de prêt de matériel en 2018	34
Environnement	36
Villes et Villages Fleuris 2018 – Concours Entente Florale – Nivelles	37
Mobilité et sécurité	38
Réseau cyclable à points-nœuds.....	39
Situation en 2018.....	39
Projets d'investissements du Brabant wallon	39
Plan de Déplacement Entreprise.....	40
Labellisation « Tous vélo-actifs »	41
Award du Mobility Manager de l'année	41
Plans internes d'urgence (PIU*)	41
Territoire	42
Réalisation d'ouvrages de lutte contre les inondations.....	43
Élaboration d'un portail consacré au diagnostic du	
Contrat de développement territorial (CDT*)	43
Cadastre patrimonial des sites provinciaux	43
Assistance topographique et cartographique	44
Amélioration de la gestion des projets	
de retenue d'eau liée aux crues (BO*, ZEC*, ZIT*, etc.)	44
Maintenance ordinaire et extraordinaire des cours d'eau	
de deuxième catégorie en coordination avec les communes	44
Chantier de restauration de la Lasne à Rixensart	44
Curage de l'Orbais à Malèves-Sainte-Marie (Perwez)	45
Intervention sur l'Argentine à La Hulpe	45
Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (APIBW*)	45

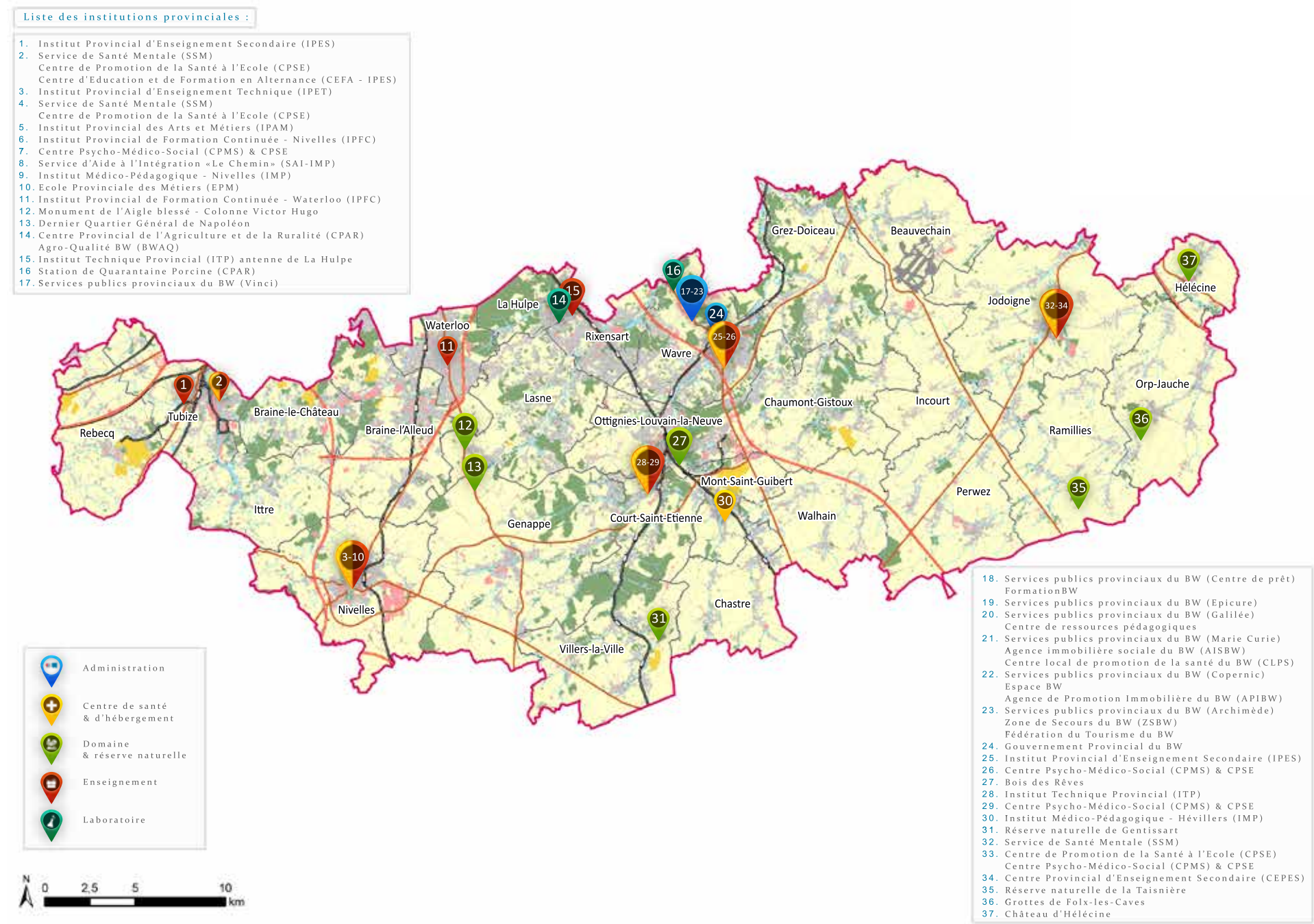
Grandir	47
Enseignement	48
Fréquentation scolaire dans l'enseignement provincial	49
Application de la réforme des titres et fonctions	49
Identification des fonctions émergentes dans les établissements scolaires	49
Mise en œuvre du cours de philosophie et citoyenneté	50
Ouverture de nouvelles options	50
Organisation du défi des écoles provinciales et	
du 6 ^e gala du Brabant wallon au profit de Viva for Life	51
Journée d'étude au salon de l'éducation à Paris	
sur le thème des innovations pédagogiques numériques.....	51
Aide aux étudiants	52
Bourses d'études.....	53
Cours de seconde session.....	53
Grandir en BW.....	53
Journées de l'orientation.....	53
Devenir citoyen	54
Conseil provincial des jeunes (CPJ*)	55
Visites de la mémoire	55
Solidar'cité.....	55
Délibère-toi.....	55
Place aux enfants	55
Assurance volontariat.....	55
Centre de formation	56
Formation « Jeunes sapeurs » en Brabant wallon.....	57
Formation du personnel provincial.....	57
Centre de ressources pédagogiques (CRP*)	58

Agriculture.....	60
Promotion des producteurs locaux.....	61
Brochure « Ma ferme : ses saveurs et son accueil »	61
Soutien aux jeunes agriculteurs pour l’obtention du permis G (tracteur)	61
Formations continuées pour la prolongation des phytolicences détenues par les agriculteurs	62
Accueil de stagiaires dans le cadre du développement d’outils d’analyses pour la viticulture	62
Cultiver ses talents.....	64
Place aux Livres	65
La culture dans les écoles secondaires	65
Opération Tremplin	65
Grandir en s’amusant.....	66
Pass’sports en BW.....	67
Tournoi sportif inter-réseaux « Shootez juste, Shootez sport ».....	67
Vise ta forme	67
Oser	69
Économie et emploi	70
Soutien aux salons de l’emploi	71
Go2Rêve.....	71
Entrepreneuriat.....	72
Africa Belgium Business Week (ABBW)	73
BW Link.....	73
Stimul’I	73
SOWACCESS	74
Trophées Incidences de l’éco-innovation en Brabant wallon.....	74
Commerce et artisanat	75

Partager.....	77
Santé.....	78
Service Provincial de Promotion de la Santé à l’École (SPPSE*)	79
Zoom sur la politique de vaccination.....	79
Service de santé mentale (SSM*) provincial et ses trois antennes	80
Service d’Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI*).....	80
Analyse des polluants intérieurs dans les écoles.....	80
Zoom sur l’action radon	81
Cohésion sociale.....	82
Accueil de la petite enfance	83
Nouveau statut pour les accueillant(e)s conventionné(e)s	83
Projet de location par l’APIBW* de maisons adaptées à l’accueil des enfants pour les accueillant(e)s à domicile	83
Aides aux personnes porteuses d’un handicap	84
Soutien à l’asbl les Jacinthes	84
Règlement provincial relatif au subventionnement des Entreprises de Travail Adapté (ETA*)	84
Politique en matière de coopération au développement.....	85
« Annoncer la Couleur » : bilan 2018	86
Bilan de la campagne Ruban blanc 2018.....	86
Aides au logement	88
Primes à la cohésion territoriale.....	89
Primes à l’adaptation	89
Au profit des seniors	89
Au profit des personnes porteuses d’un handicap	89
Intervention pour les frais de téléphone, d’Internet et des appareils de téléalarme.....	89
Agence immobilière sociale du Brabant wallon (AIS-BW*)	90

Lexique.....	91
--------------	----







Le Brabant wallon

Le Brabant wallon

Place du Brabant wallon 1 - 1300 Wavre

www.brabantwallon.be